

LE DEVOIR

des écrivains

VOL. CI N° 261

LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

L'actualité vue par 33 écrivains



Le Salon du livre de Montréal s'ouvre aujourd'hui. Pour l'occasion, *Le Devoir* propose une édition tout à fait exceptionnelle. C'est une grande première: trente-trois auteurs ont littéralement pris d'assaut le journal pour vous raconter les faits du jour, souvent avec une verve surprenante. Que des écrivains dans le journal d'aujourd'hui, de la première à la dernière page. Ils ont revu pour vous l'actualité, sous diverses formes, afin de montrer, une fois de plus, à quel point l'univers du livre est important pour *Le Devoir*. Le bonheur de la littérature, nous le partageons en effet tous les jours avec nos lecteurs. Nous sommes d'ailleurs le seul quotidien francophone à offrir chaque fin de semaine un véritable cahier entièrement consacré aux livres. Pour ce numéro très spécial d'aujourd'hui, chaque écrivain a été jumelé à l'un de nos reporters. Vous avez entre les mains un hommage que *Le Devoir* tient à rendre à la littérature! Rendez-vous à notre kiosque du Salon du livre, stand 433.

— Roland-Yves Carignan, directeur de l'information

Vaillancourt, un maire indigné

Le maire de Laval menace de poursuivre ceux qui l'accusent de tentative de corruption

CAROLINE ALLARD

Alors que plusieurs chroniques de maires indignes secouent le Québec ces dernières semaines, c'est un maire indigné qui s'est présenté au point de presse organisé hier après-midi à l'hôtel de ville de Laval. Gilles Vaillancourt, maire de Laval depuis 1989, a déclaré n'avoir jamais offert de l'argent à un candidat ou à un élu d'un quelconque parti provincial.

VOIR PAGE A 12: VAILLANCOURT

■ Dénoncer ou se taire?, page A 3

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 10: Troublant!



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
À l'hôtel de ville de Laval, hier, Gilles Vaillancourt a affirmé devant la presse n'avoir rien à se reprocher.

Le Québec discrimine les médecins étrangers

Les universités, le ministre de la Santé et le Collège des médecins blâmés

MICHELINE LACHANCE

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a beau mettre des gants blancs, les conclusions de son enquête sont troublantes: au Québec, les médecins diplômés à l'étranger sont victimes de discrimination. Avec pour résultat que des candidats dont la compétence a été reconnue par le Collège des médecins du Québec sont recalés à l'étape ultime d'un véritable parcours du combattant.

L'enquête a débuté il y a trois ans devant le refus des facultés de médecine d'offrir les postes

VOIR PAGE A 12: MÉDECINS



CULTURE

Prix littéraires pour Kim Thúy et Perrine Leblanc

■ À lire en page B 9

La tare de l'Assassin

Une exposition d'œuvres d'art est consacrée à *Assassin's Creed*, l'un des plus populaires jeux vidéo au monde

ROBERT SOULIÈRES

Écrire le mot «assassin» en anglais ou en français, c'est déjà un exploit en soi, surtout pour les enfants de la réforme: *asaçin*, *assasaint* ou *hasasseint*? Enfin, je vous épargne les multiples appellations incontrôlées pour vous parler d'une exposition d'œuvres d'art liées au troisième opus de la série *Assassin's Creed* produite par Ubisoft-Montréal. Il faut savoir, même quand on ne le savait pas comme moi, qu'il y a eu avant *Assassin's Creed 3*, lancé officiellement hier, un tome 1 (en 2007) et, eh oui, aussi un tome 2 (en 2009), c'est dans l'ordre des choses.

L'exposition présentée à la galerie Yves Laroché

VOIR PAGE A 12: ASSASSIN



SOURCE UBISOFT
Ezio, l'un des personnages du monde d'*Assassin's Creed*, objet d'une exposition à Montréal.

Un poème de Fred Pellerin pour la photographe Catherine Pachowski

■ À lire en page B 11

Paul au Devoir: une BD de Michel Rabagliati

■ À lire en page A 8

Yann Martel parle des livres de sa bibliothèque

■ En baladodiffusion sur *ledevoir.com*

INDEX

Actualités A 3	Éditorial A 10
Annonces B 4	Idées A 11
Avis publics B 6	Météo B 6
Carrières B 5	Monde B 6
Culture B 9	Mots croisés B 6
Décès B 4	Sudoku B 6
Économie B 1	Télévision B 8



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



LE CLASSIQUE DE LA MONTRE

LA DATEJUST II

ROLEX
ROLEX.COM



- Robinson Crusoé?
- Non, *Maria Chapdelaine*, *Le Déserteur* et un traité sur la solitude.

Renaud-Bray.com
MA LIBRAIRIE COUP DE CŒUR





Yves-C. Gagnon

**Les problèmes
organisationnels**

www.pum.umontreal.ca

ACTUALITÉS



Le Devoir des écrivains

Le grilleur de cacahuètes



DAVID HOMEL

Au grilleur de cacahuètes, on ne demande pas de fouiller dans ses poches. Selon un ami africain, c'est un proverbe du cru, et ce petit bout de sagesse folklorique pourrait aussi bien s'appliquer à nos électeurs qui ont l'habitude du scandale. L'abus du pouvoir ferait partie de l'exercice du pouvoir. Cynisme? *Realpolitik*? Sommes-nous vraiment surpris en tant que corps politique par les dernières révélations, et par leurs réfutations presque automatiques? Et si nous ne sommes plus scandalisés par le scandale, qu'est-ce que ça dit sur notre société? Qui entre nous oserait fouiller dans les poches du grilleur de cacahuètes?

«*Choqué, mais aucunement surpris.*» Voilà comment Robert Bordeleau, du Parti au service du citoyen, défait par Gilles Vaillancourt aux dernières élections à Laval, a décrit son état d'âme. Un corps, physique ou politique, qui reçoit des coups répétés finit par s'y habituer. C'est peut-être le plus grand mal de ces politiciens qui trompent le public: celui de le rendre insensible. «*Cosi fan tutti*», comme on dit à l'opéra — tous le font. Il n'y a donc pas de politique propre?

Qu'on soit clair dans cette histoire: malgré les apparences du moment, avec les déboires du gouvernement de Jean Charest, aucun parti politique n'a le monopole de la corruption. D'ailleurs, dans des municipalités où la corruption est censée régner, on ne peut parler de parti politique proprement dit.

Mettez-vous dans la tête d'un personnage politique comme Vincent Auclair (Parti libéral) ou bien Serge Ménard (Parti québécois) qui se serait vu offrir une enveloppe (brune ou blanche, bien dodue ou svelte, le principe est le même). Bien sûr, vous refusez, et puis après? Vous repartez, vous faites votre chemin, avec une petite tache sur la conscience que n'efface pas le silence. Au cinéma, ça s'appelle «l'omerta», ce silence.

Aujourd'hui, à la suite des déclarations de ces deux messieurs, nombreuses sont les voix qui s'élèvent, tant des hommes et des femmes politiques que des citoyens, pour reprocher à Ménard et Auclair de ne pas être allés à la police pour rapporter les tentatives de corruption. Pas si facile. Il aurait fallu que Serge Ménard et Vincent Auclair acceptent l'enveloppe, courent au poste de police avec l'argent à la main, et ensuite, ç'aurait été la parole de l'un contre celle de l'autre — ce qui est tout à fait le cas à la suite du démenti de Gilles Vaillancourt. Le genre de débat qui élabore les deux côtés.

De toute manière, il est toujours plus facile de se confesser longtemps après la faute — commise ou refusée —, comme dans le cas de Serge Ménard qui a attendu dix-sept ans après le «jour de l'enveloppe», soit longtemps après le délai de prescription qui rend toute poursuite criminelle impossible. Et Vincent Auclair pourrait remercier Serge Ménard de lui avoir ouvert la porte du confessionnal — après le délai de prescription, lui aussi.

Mais dans la vie, politique ou personnelle, les actes de pureté de conscience sont plutôt rares. Quand on a questionné Pauline Marois sur l'attitude de Serge Ménard, elle a dû reconnaître que même ses alliés connaissent des faiblesses et des hésitations humaines.

Et les noms s'accumulent...

Si vous avez Internet, vous êtes habitué à recevoir des pétitions à «signer», et cela, par vagues successives. Pour la liberté des femmes afghanes, pour la liberté des pratiquants du Falun Gong en Chine, pour la liberté de... Vous voyez le genre. Signer une pétition papier exige peu de courage politique, au moins dans notre société, et signer en ligne en exige encore moins. Justement, les pétitions qui circulent dans le cyberspace sollicitent souvent un appui pour des causes du style «personne n'est contre la vertu». Ici, en Occident, qui pourrait être contre la liberté des femmes afghanes?

Et bien sûr, comme toute information qui circule sur le Net, une pétition est sujette à questionnement. Adresse électronique bidon, noms inventés, c'est possible lorsqu'il s'agit d'une pétition électronique. Il y a quelque chose de fugace dans tout cela. Et faire de la politique par le Net, ce n'est pas s'impliquer pleinement, physiquement. Les grandes manifestations que nous avons vues à Montréal (contre la participation du Canada à la guerre en Irak) et à Québec (lors du Sommet des Amériques) ont exigé l'implication physique de centaines de milliers de personnes. Ça, c'est faire de la politique. Cliquer sur un icône sur un écran, chez soi, c'est du jeu.

La pétition ne devient intéressante que dans la mesure où, selon les règlements de l'Assemblée nationale, le gouvernement est obligé d'y répondre. Si une réponse satisfaisante ne vient pas, ce qui est probable, que vont faire ceux et celles qui ont cliqué sur l'icône? Rester assis sur leurs fesses ou se lever pour faire de la vraie politique?

Né à Chicago en 1952, David Homel vient d'une famille russe hébraïque et a vécu aux États-Unis, en France et au Canada. Écrivain mais aussi traducteur, il a reçu en 1995 le Prix du Gouverneur général pour sa traduction de *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*.

Présumée tentative de corruption à Laval

Dénoncer ou garder le silence?

«Ça peut t'aider, c'est dur, une campagne électorale», aurait dit le maire Gilles Vaillancourt à Vincent Auclair en lui tendant une enveloppe blanche

GILLES PELLERIN

Québec — Bureau, tiroir, enveloppe: le scénario de la tentative de corruption semble simple et même expéditif. C'est celui que le député de Vimont, Vincent Auclair, décrivait hier matin en point de presse à l'Assemblée nationale. D'autant plus expéditif que celui qui était candidat libéral à l'élection partielle de 2002, au moment où il a fait l'objet de telles manœuvres, refuse même de prendre connaissance du contenu de l'enveloppe «blanche» que lui tend alors le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville: «Ça peut t'aider, c'est dur, une campagne électorale», lui aurait dit le maire.

Scénario connu, à vrai dire, au moins depuis la veille quand Radio-Canada a révélé, au terme d'une enquête d'un an, que dans des circonstances similaires, le candidat péquiste Serge Ménard à l'élection complémentaire de 1993 dans Laval-des-Rapides avait reçu une offre de même nature de la part du même maire. Offre chiffrée cette fois: 10 000 \$, en petites coupures, ce qui enfreint la loi — le nom des donateurs d'une somme maximale de 3000 \$, versée par chèque, doit figurer au registre des contributions électorales. La nervosité était palpable à l'entrée du caucus libéral précédant la période de questions.

Il y a des offres qu'on ne peut dénoncer, semble-t-il. Sur ce point aussi les témoignages de Ménard et d'Auclair sont similaires: en refusant l'enveloppe, ils se sont l'un et l'autre privés d'une preuve cruciale. Dénoncer, c'était aussi entrer dans une forme de combat singulier, sur le mode «parole contre parole», situation dans laquelle un néophyte craint spontanément de ne pouvoir faire le poids.

À l'entrée du caucus, le whip libéral Pierre Moreau n'a pas condamné son collègue Auclair. Ce dernier, contrairement à ce que prescrit son chef depuis des mois, n'a pourtant pas pris contact avec les enquêteurs de l'escouade Marteau avant hier matin. Quant au premier ministre Jean Charest, il a semblé prendre ses distances d'avec son député de Vimont: «Je lui laisse le soin d'expliquer pourquoi il n'en a pas parlé avant.»

Chose certaine, devant une telle tentative de financement illégal, la réaction de Guy Ouellette (Chomedey), ancien policier, aurait été clai-



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Le député de Vimont, Vincent Auclair, lors de son entrée à l'Assemblée nationale. Il dit avoir refusé une tentative de corruption du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, alors qu'il était candidat libéral à l'élection partielle de 2002.

re: «J'aurais dénoncé sur le champ.» Joint par *Le Devoir*, un autre ancien député de la région de Laval, Joseph Facal, prône la prudence «à partir du moment où le maire nie». Et lui, ancien député de Fabre, le puissant maire a-t-il essayé de le soudoyer? Il éclate d'un rire sonore: «Je n'étais pas assez important, je n'ai pas eu droit aux mêmes égards!»

Le danger n'en existait pas

moins, s'agissant de celui qu'on qualifie parfois de «roi de Laval», s'il faut en croire Lise Bacon, ancienne ministre libérale et notamment responsable de la région de Laval au tournant des années 90. *Le Devoir*, en 2008, révélait qu'elle avait mis en garde la députée Michèle Courchesne, la trouvant trop proche du maire. Mme Courchesne a rétorqué hier que Mme Bacon

Audiences du BAPE

Gaz de schiste: la rentabilité et la création d'emplois sont remis en doute

GEORGES-HÉBERT GERMAIN

L'idée de garder au Québec 2 milliards de dollars en exploitant nos gaz de schiste plutôt que d'en importer est un leurre.

C'est ce qu'affirmait hier, aux audiences du BAPE sur les gaz de schiste, Pierre Batelier, un chercheur qui enseigne à HEC Montréal la responsabilité sociale des entreprises.

«Si la facture de 2 milliards de gaz naturel disparaissait de la balance commerciale du Québec, soutient Batelier, elle ne disparaîtrait pas pour autant des dépenses des ménages, des institutions, des commerces et des industries qui continueraient à faire les mêmes chèques à des entreprises toujours essentiellement étrangères. Par contre, nous aurons donné à ces entreprises des «claims», droits exclusifs d'exploration et d'exploitation, sur une grande partie du territoire habité sans qu'aucune autorité locale n'ait de droit de veto sur un tel projet.»

On aura tout invoqué, hier, au cours de ces audiences du BAPE, et sur tous les tons: les recettes fiscales à la baisse, la création d'emploi à la hausse, les impacts désastreux sur l'environnement, la détresse des aînés, le désarroi des tout-petits, les farineuses retombées économiques. On a rappelé que la terre était fragile, que le Québec était le plus beau pays du monde. On a reproché aux commissaires d'être biaisés, sourds, impuissants. On s'est furieusement inquiété de l'avenir. On s'est ému du sort des chevaliers cuirrés du Richelieu qui, déjà menacés, pourraient être éliminés si jamais les fameuses eaux de fracturation entraient dans le lit de la rivière.

On aura également, lors de ces audiences, manifesté de diverses manières une forte opposition à deux des arguments majeurs qu'invoque l'in-

dustrie gazière pour justifier l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Des citoyens, des municipalités, divers organismes écologiques, religieux, ont nié, comme Batelier, la rentabilité économique globale et la création d'emplois rémunérateurs. Personne ne doute que l'industrie créera des emplois locaux, mais ce seront des emplois indirects, jamais stables, ni durables, ni bien rémunérés.

La FTQ a précisé que l'exploitation doit se faire, d'abord dans le respect de l'environnement... et surtout pas tout de suite

La FTQ méfiante
Dans ce contexte, les travailleurs du Québec auraient pu à attendre des gaz de schiste. Et la Fédération des travailleurs du Québec, qui se présentait hier devant le BAPE, a sans doute de bonnes raisons de craindre que les exploitants des gaz de schiste importent, soit d'Alberta, soit des États-Unis, non seulement du matériel et des technologies, mais également des travailleurs spécialisés.

Après avoir rappelé que la FTQ croit à une économie forte et que l'industrie créatrice de richesse et qu'elle est, par conséquent, en faveur de l'exploitation des gaz, Michel Arsenault, son président, a précisé que cette exploitation doit se faire, d'abord dans le respect de l'environnement... et surtout pas tout de suite. «Rien en ce moment ne nous assure qu'il est possible d'exploiter les gaz sans faire de dégâts. Nous souhaitons donc que le gouvernement impose un moratoire, le temps d'évaluer l'ensemble du dossier.»

Bien qu'il estime qu'une nationalisation ne pourrait se faire qu'au détriment du Trésor public, M. Arsenault croit qu'une «réappropriation nationale» s'impose et que le gouvernement doit être actionnaire des permis d'exploitation qu'il délivre. Il ajoute enfin qu'il faut revoir en profondeur la Loi sur les mines, qui date de 1883 et qui a laissé se mettre en place ce *free mining* sys-

tem» qui donne priorité sur les *claims* aux premiers arrivés.

Ne pas toucher à la loi

Quelques heures plus tôt, un tout autre son de cloche se faisait entendre depuis l'Abitibi. L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) diffusait en effet un communiqué rappelant qu'elle considérait que le gouvernement du Québec devait demeurer le seul et unique gestionnaire des ressources minières de la province en conservant intact l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

«Si le schéma d'aménagement d'une ville comme Rouyn-Noranda avait priorité pour déterminer l'utilisation optimale du sous-sol, dit ce laconique communiqué, il y a de fortes chances que l'exploration et l'exploitation minière ne seraient plus permises sur une grande partie des failles Cadillac, Larder Lake et Destor Porcupine.»

Actuellement, les mines et les hydrocarbures sont régis par cette même vieille loi, que l'Assemblée nationale est d'ailleurs en train de repenser. Si cette disposition demeure inchangée pour les mines, comme le désire l'AEMQ, elle pourrait se retrouver par voie de précédent dans la loi sur les hydrocarbures promise par Québec le printemps prochain. Cela irait à l'encontre des vœux du monde municipal qui, dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste, ne pourrait plus exprimer librement la voix et la volonté des citoyens. En attendant, ceux-ci se font clairement entendre aux audiences du BAPE.



Né en 1944 aux Écureuils, dans le comté de Portneuf, Georges-Hébert Germain a d'abord été journaliste pour plusieurs médias écrits et télévisés du Québec (*L'actualité*, *Radio-Canada*), avant de devenir scénariste, biographe et écrivain. Dernier ouvrage paru: *La Fureur et l'Enchantement*, (Libre Expression).

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Nouvelle certification pour les produits recyclés

GEORGES-HÉBERT
GERMAIN

Pierre Arcand, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a annoncé hier que les produits à contenu recyclé bénéficieront prochainement d'une nouvelle certification.

De cette mesure, on peut es-

Le consommateur pourra connaître rapidement la vraie nature des produits mis en marché

pérer un double effet d'entraînement. D'abord, les consommateurs et les acheteurs publics et privés pourront se procurer plus facilement et en plus grand nombre des produits certifiés à contenu vraiment recyclé. D'autre part, pour répondre à cette demande grandissante, les entreprises devraient s'empresser d'obtenir la certification de leurs produits. Elles auront tout intérêt à le faire à partir de janvier 2012, au moment où le programme de certification, précédé d'une campagne d'informa-

tion, devrait être mis en vigueur.

Pour le moment, le pourcentage de produits recyclés n'est pas réglementé, mais il ne sera pas nécessairement soumis à une norme, précise le ministre. Les entreprises seront cependant tenues d'afficher le contenu des matières recyclées qu'elles utilisent dans la fabrication de leurs produits. Le consommateur pourra ainsi connaître rapidement la vraie nature des produits mis en marché.

Une étude américaine réalisée en 2009 révélait que 98 % des produits fabriqués à partir de matières recyclées n'en contenaient parfois qu'un infime pourcentage. «*C'est cela que, dans un premier temps, on veut éliminer*, dit le ministre Arcand, *soit le green washing, ou écoblanchiment.*»

Idéalement, les produits à recycler devraient au départ être plus homogènes, c'est-à-dire composés de matières de même nature. Pour l'instant, Québec n'a aucun projet de ce côté.

EN BREF

Deltell tient tête au «parrain»

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Gérard Deltell, a refusé hier de se plier à la mise en demeure que lui a fait parvenir l'avocat de Jean Charest. Le chef libéral réclamait du M. Deltell qu'il s'excuse pour les paroles qu'il a prononcées lors de son discours au congrès de son parti samedi. Gérard Deltell avait qualifié M. Charest de

«*bon parrain du Parti libéral*». M. Deltell a fait, hier, une brève déclaration sans répéter cependant sa référence au chef-d'œuvre cinématographique de Francis Ford Coppola, adapté du roman de Mario Puzo. «*Non, je ne m'excuserai pas. Jean Charest ne réussira pas à imposer à mon endroit la loi du silence. Je veux dire aux Québécois qu'ils pourront toujours compter sur moi pour les défendre face à l'arrogance de la famille libérale.*» - *Le Devoir*

L'opposition veut une enquête sur les irrégularités à Procréation assistée

Trois démissionnaires ont parlé hier de «dépenses inappropriées de fonds publics»

CHARLES BOLDUC

Intimidation, manque de transparence, irrégularités financières, remarques désobligeantes. Mais que s'est-il véritablement passé au conseil d'administration de Procréation assistée Canada (PAC), l'agence de surveillance des cliniques de fertilité? La question a été soulevée par la démission fracassante, plus tôt cette année, de trois membres du conseil d'administration, dont les témoignages attendus au Comité permanent de la santé ont eu lieu hier à Ottawa. Leurs anciens patrons ont au contraire soutenu avec insistance qu'il n'y avait aucun problème. Devant ce fossé, les députés de l'opposition ont demandé la tenue d'une enquête indépendante pour faire la lumière sur les problèmes de gouvernance à PAC.

L'organisme a pour mandat de faire respecter la loi concernant les cliniques de fertilité canadiennes et leurs activités en appliquant une réglementation qui, en attendant une décision de la Cour suprême, n'a toujours pas été complétée par Santé Canada. D'ici là, l'organisme gouvernemental a donc les mains liées, engendrant des dépenses de fonctionnement qui avoisinent les 5 millions de dollars par année.

En vertu d'une entente de confidentialité, Françoise Baylis, bioéthicienne, Irene Ryll, mère de trois enfants et représentante des usagers des cliniques de fertilité, et Barbara Slater, pharmacienne, étaient jusqu'ici tenues de garder le silence sur les raisons de leur démission.



KACPER PEMPEL REUTERS

L'organisme Procréation assistée Canada a pour mandat de faire respecter la loi concernant les cliniques de fertilité canadiennes et leurs activités.

Or, selon Mme Baylis, «*le conseil d'administration appliquait une politique du secret excessive et qui n'était pas nécessaire, ce qui avait pour conséquence de saper la confiance du public*». Cela est d'autant plus inquiétant qu'il s'agit d'un organisme gouvernemental, donc financé à même les impôts des contribuables.

En écho à son ex-collègue, Barbara Slater fait état d'«*une communication inadéquate au sujet du budget et de dépenses inappropriées de fonds publics*». «*Je n'ai pas démissionné pour des raisons personnelles insignifiantes, comme certains pourraient l'interpréter*», a-t-elle soutenu.

Malgré des demandes répétées de sa part, elle n'a pu obte-

nir aucune précision concernant le pourcentage du budget de l'agence consacré à la gouvernance. Elle a mentionné que «*les demandes d'information concernant le budget rencontraient systématiquement de la résistance de la part de la présidente et, lorsque l'information était finalement offerte, elle était présentée sous une forme non orthodoxe ou non suffisamment détaillée*».

L'enveloppe allouée dans le budget 2009-2010 aux consultations externes, d'abord chiffrée à 368 000 \$, a été ultérieurement modifiée sans tambour ni trompette à... 1 722 300 \$. Cet écart considérable n'a pourtant jamais été expliqué ni débattu au conseil.

Problème systémique

Les trois démissionnaires voient dans le fait que le président du conseil, John Hamm, ait encouragé ses collègues à communiquer verbalement plu-

tôt que d'utiliser les courriels un indice de la nature systémique des problèmes de transparence à PAC. Lors des réunions, les procès-verbaux étaient réduits à une simple énumération des points abordés et, bizarrement, «*chaque fois qu'un débat important devait avoir lieu, il était relégué à la téléconférence*», a souligné Mme Baylis.

Les trois femmes ont tout fait pour continuer, mais elles ne sentaient plus la possibilité de s'acquitter convenablement de leurs responsabilités. «*J'en suis venue à la conclusion que le conseil d'administration était dysfonctionnel*», a tranché Irene Rynn.

Pourtant, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes du côté de la présidente de PAC, Elinor Wilson, et du président du conseil d'administration, John Hamm. «*Tout va très bien à l'agence, c'est ce qu'a dit le président du conseil et je partage certainement cet avis*», a affirmé Mme Wilson.

Flanqués de deux membres actuels du conseil, ils ont réitéré la totale conformité de l'agence avec les règles gouvernementales. Selon Elinor Wilson, toute cette histoire est une question de divergence de perceptions. «*D'aucune manière n'ai-je eu l'intention de manquer de respect envers un membre du conseil d'administration.*»



Charles Bolduc est l'auteur du recueil de nouvelles *Les Perruches sont cuites*, paru chez Leméac en 2006 et adapté au théâtre en juin 2010 dans le cadre du festival Fringe de Montréal. Après avoir délaissé la littérature pour un emploi lucratif à Ottawa, il replonge cet hiver dans la précarité de l'écriture.

CECI EST UN OBJET.



PAS ELLE.



VOUS N'AIMEZ PAS CE QUE VOUS VOYEZ? RÉAGISSEZ.

Les publicités d'alcool sexistes vous hérissent? Vous n'êtes pas seul. Et si vous voulez exprimer votre mécontentement, utilisez un moyen qui fera bouger les choses: plaignez-vous au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

Faites-vous entendre.

Pour porter plainte ou pour plus de renseignements: www.conseilethique.qc.ca
info@conseilethique.qc.ca

CONSEIL D'ÉTHIQUE
DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE
DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Congédié?

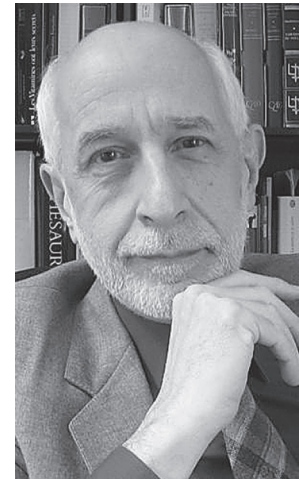
Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



ROLEX


Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Ottawa est optimiste pour l'acte II afghan

Cette nouvelle étape coûtera 2,1 milliards à l'État

EDEM AWUMEY

Ottawa — Fiction: imaginons l'Afghanistan en 2014. Trois ans, ce n'est pas si loin de nous, c'est demain. C'est court, assez pour se permettre de redessiner un Afghanistan sorti du tunnel. On peut le faire, à en croire le gouvernement conservateur, qui note de belles avancées et réalisations dans ce pays si complexe, si imprévisible. Imaginer... Mais comment se le permettre devant la dure réalité? L'optimisme — l'excès — serait-il ici un danger?

Pas pour le gouvernement. Car c'est sur une note optimiste que les ministres Lawrence Cannon, Peter MacKay et Bev Oda ont confirmé hier midi les éléments de l'acte II de l'engagement du Canada en Afghanistan. Celui qui fait passer la mission canadienne du combat à la formation.

Cette nouvelle étape coûtera 2,1 milliards entre 2011 et 2014, selon les documents ministériels. Un budget consacré à l'entraînement et la formation des militaires et de la police afghane, à l'aide humanitaire et au soutien de différentes initiatives de consolidation des institutions afghanes. Comme annoncé lundi, des instructeurs demeureront sur le sol afghan pour remplir cette mission. Ils seront déployés à Kaboul, loin de la zone chaude de Kandahar.

Le gouvernement établit quatre grands axes à cet acte II: investir dans l'avenir des enfants et des jeunes Afghans (santé et éducation); renforcer la sécurité et la primauté du droit et des droits de la personne; promouvoir la diplomatie à l'échelle régionale et fournir une aide humanitaire aux Afghans.

Vaste projet. Mais comment, dans le contexte actuel de l'Afghanistan — résistance talibane, attentats, corruption —, s'assurer que ces 2,1 milliards ne seront pas dépensés en pure perte? Le gouvernement fait le pari que le



Peter MacKay, Lawrence Cannon et Bev Oda

CHRIS WATTIE REUTERS

travail accompli depuis près de dix ans finira par porter des fruits durables. Hier, il citait plusieurs réalisations pour illustrer les avancées du dossier: réfection du barrage Dahla, déminage, augmentation du taux de scolarisation, parrainage du microcrédit... Des résultats encourageants, a fait valoir le ministre de la Coopération internationale, Bev Oda.

Pas de combats?

Mais Ottawa reconnaît qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir. La situation afghane demeure ultracompliquée, sur tous les fronts. Dans ce contexte, est-il possible de garantir qu'il n'y aura aucun engagement militaire? Que les partenaires de l'OTAN — qui ont fait pression sur Ottawa pour que le Canada garde des troupes en Afghanistan après 2011, comme l'a reconnu M. Cannon hier — ne demandent pas plus tard un petit effort sur le terrain des combats armés?

«On sait très bien que dans ce genre d'opérations-là, dès qu'on met le bras dans l'engrenage, on est amené à se trouver dans des situations où il y aura nécessairement des combats», a indiqué hier Pierre Paquette, leader parlementaire du Bloc québécois. «C'est inévitable que nos soldats soient exposés à un conflit très

dangereux, estime aussi le chef du NPD, Jack Layton, fortement opposé au maintien de soldats en Afghanistan. Ils vont former l'armée afghane aux techniques de combat. On ne peut pas séparer un rôle de combat d'un rôle de formation. C'est absurde.»

Rappelons que sur ce sujet sérieux, le NPD et le Bloc Québécois ont demandé un vote à la Chambre des communes, ce que le gouvernement refuse. La population est elle aussi divisée sur le sujet: un sondage Harris-Decima publié hier indique que 48 % des Canadiens souhaitent que nos troupes rentrent à la maison après juillet 2011, alors que 42 % appuient l'idée qu'une partie reste pour aider à l'entraînement des forces afghanes.

Avec l'espoir qu'en 2014, l'Afghanistan ne soit plus le terrain miné d'aujourd'hui.



Né au Togo en 1975, Edem Awumey réside aujourd'hui à Gatineau. Il est l'auteur de *Port-Mélo* (Gallimard), qui a remporté le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, et de *Les Pieds sales* (Boréal) qui lui a valu une sélection sur la première liste du prix Goncourt en 2009. Dernier ouvrage paru: *Les Pieds sales*.

Harper, les écrivains et le monde



CHRISTIAN NADEAU

Stephen Harper et ses acolytes sont très présents sur la scène internationale depuis quelques semaines: G20, APEC, Nations unies, Francophonie, et dans quelques jours, ce sommet de l'OTAN. Or, les conservateurs ne croient pas trop à l'idée même de communauté internationale, ni non plus n'accordent de valeur à nos obligations à son égard. Leurs idées pour le moins arrêtées en matière de politique étrangère en témoignent.

Dans l'univers dualiste de Stephen Harper, de Jason Kenney, Peter MacKay et Lawrence Cannon, où s'affrontent le bien et le mal, la complexité des enjeux internationaux s'efface pour laisser place aux seules luttes d'intérêts. Stephen Harper ne semble pas avoir suivi le conseil de Yann Martel. Lire les écrivains et intellectuels aurait obligé à nuancer ses prises de position ou ses choix politiques à l'étranger. Il préfère sa vision du monde à la leur.

Le dossier chaud de l'heure est celui de l'Afghanistan. Après s'être montré ferme au sujet du retrait des troupes canadiennes pour 2011, notre gouvernement fait volte-face et annonce un prolongement de la présence militaire canadienne en Afghanistan, soi-disant en raison de la pression des gouvernements alliés membres de l'OTAN. Tout cela, dit-on, pour former les soldats afghans en vue de lutter contre le terrorisme et d'assurer la sécurité du pays.

Harper ne mentionne pas si cette formation inclura des leçons de base sur les conventions internationales relatives au traitement des prisonniers. Difficile de prétendre à la formation des militaires quand on s'est soi-même longtemps refusé à rendre des comptes au sujet du transfert de prisonniers dont on savait qu'ils risquaient d'être torturés. Pour faire comprendre au gouvernement ce que signifie vraiment la torture, sous toutes ses formes, il faudrait lui faire lire le travail du politologue irano-américain Darius Rejali.

Au dernier sommet du G20, en Corée du Sud, Harper annonce de nouveaux accords de libre-échange avec l'Inde, histoire de ne pas laisser Obama accaparer seul ce vaste marché. Ce n'est pas Stephen Harper qui rappellera au premier ministre indien, Manmohan Singh, les cris d'alarme lancés par l'écrivaine et militante Arundhati Roy au sujet de la situation tragique du Cachemire.

Il y a aussi, depuis une semaine, cette rumeur de la fermeture de plusieurs ambassades canadiennes en Afrique. Si Harper et Cannon avaient connu les œuvres de Mongo Beti et celles de Mahmoud Messadi, leur serait-il aussi facile de fermer le Haut Commissariat du Cameroun ou encore l'ambassade de Tunisie? La littérature ne les empêcherait pas d'agir. Mais elle pourrait les inciter à plus de prudence. Elle permet de mieux

comprendre la nature des liens culturels et linguistiques entre les peuples, et de là, de voir toute l'importance, entre autres, des relations universitaires du Canada avec les pays d'Afrique.

◆ ◆ ◆

Les conservateurs n'hésitent toutefois pas à s'engager lorsque cela correspond à leurs principes. En réaffirmant son soutien inconditionnel à Israël, au moment même où celui-ci poursuit la construction de nouveaux logements en Cisjordanie, il fait d'une pierre deux coups, tout en demeurant fidèle à la ligne de conduite qu'il a toujours tenue jusqu'ici.

D'une part, il répond aux critiques à la suite de l'échec de la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU. Lors de son allocution de la semaine dernière à la conférence d'Ottawa sur la lutte contre l'antisémitisme, le premier ministre a dit avoir «payé le prix» de son soutien à Israël. De situation embarrassante au départ, le gouvernement y voit maintenant un sujet de fierté: un combat contre l'antisémitisme à un prix, et le Canada est heureux de le payer.

D'autre part, ce que certains interprètent comme un revers de fortune pour notre gouvernement fut en fait l'occasion pour le premier ministre d'affirmer une fois encore son scepticisme à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler à des principes de justice internationale ou de dialogue entre les nations. Seul compte à ses yeux le combat des «nations civilisées» contre ses ennemis.

Dans son allocution d'Ottawa, Harper affirme qu'Israël fait «l'objet d'une condamnation constante et ouverte» et qu'«il est de notre devoir à nous tous de nous élever contre la diabolisation» de ce pays. Reste à voir si toute position critique à l'égard d'Israël doit être perçue comme de l'antisémitisme. Les politiques agressives de Nétanyahou sont-elles vraiment favorables à l'épanouissement d'Israël? Ce n'est certainement pas la compréhension des choses que se font des intellectuels israéliens comme Gideon Levy ou encore palestiniens, comme Sari Nusseibeh. On se plaît à rêver d'un monde où les Harper, MacKay et autres Lawrence Cannon liraient les poèmes de Mahmoud Darwich en même temps que les romans de David Grossman. Peut-être analyseraient-ils alors le conflit israélo-palestinien sans tomber dans le manichéisme réducteur dont ils se targuent?

La culture des livres et du savoir est plus qu'un simple divertissement, qu'on salue à l'occasion en tenue de gala, coupe de champagne à la main. Des idées et des valeurs, les conservateurs n'en manquent pas. Ce qui leur manque, c'est d'être confrontés à celles des autres.

Né en 1969, Christian Nadeau est professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal. Son travail analytique et ses études en histoire portent entre autres sur les théories de la justice pénale et de la démocratisation en contexte d'après-guerre. Dernier ouvrage paru: *Contre Harper. Bref traité philosophique sur la révolution conservatrice* (Boréal).



VIRGINIE DUFOUR
Gestionnaire de projet, Laval
Récupère l'eau de pluie et veille à l'efficacité énergétique de sa maison

FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT



ON DIT QU'ACHETER, C'EST VOTER

Pour mes placements, j'ai choisi les Portefeuilles SociétéTerre – Fonds Desjardins^{MC} pour faire valoir mes valeurs aux entreprises et pour assurer un meilleur avenir à mes enfants. Seule, j'ai peu de poids, mais en joignant la force des Fonds Desjardins, je sais que ma voix est entendue.

Pour obtenir plus de renseignements, rencontrez votre conseiller de Desjardins, votre expert en matière de placement.

1 800 CAISSES
fondsdesjardins.com

Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actifs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lequel le service de répartition d'actifs investit avant de faire un placement.

^{MC} Portefeuilles SociétéTerre – Fonds Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Richard Bergeron, le chef du parti Projet Montréal, n'a pas tort lorsqu'il décrit l'actuel échangeur Turcot comme «une structure urbaine d'une autre époque».

PERSPECTIVES

Un autre long ruban de béton de trop



JEAN-CLAUDE GERMAIN

Au Québec, un viaduc peut vous tomber inopinément sur la caboche. C'est arrivé! D'ailleurs, on s'y préparait depuis longtemps. Dans ma jeunesse, chaque fois qu'une voiture s'approchait d'un pont qui enjambait une route, on s'empressait de demander aux enfants de baisser la tête et de ne la relever qu'une fois la zone dangereuse franchie.

Personnellement, j'ai été victime d'un rond-point contrarié, un peu comme ces centaines d'habitants de l'îlot d'habitation qui seront vraisemblablement expropriés pour faire place au nouvel échangeur Turcot. À la fin des années cinquante, nous fréquentions la plus imposante des stations caféiques de la bohème, L'Échouerie, à quelques pas de l'intersection des Pins et du Parc. La salle principale était immense, avec une mezzanine où l'on exposait des toiles, et à l'arrière, une sorte de verrière, où l'on pouvait manger dans une atmosphère plus intime. L'après-midi, avec ses joueurs d'échecs, ses lecteurs, ses scribouilleurs et ses dessinateurs, L'Échouerie était un endroit essentiel pour apprendre à perdre son temps.

Puis, sans tambour ni trompette, l'édifice fut rasé pour faire place à une excroissance cimentée, une verrue urbaine, pour le plus grand malheur des piétons et des cyclistes. Après quelques années, le ciment de l'échangeur des Pins et du Parc donnait déjà l'impression d'avoir été coulé cent ans

plus tôt. L'intersection devint un non-lieu qui ne poussait pas au suicide, mais à la mélancolie.

Puis, il y a quelques années, la verrue disparut et l'intersection devint un carrefour convivial qui a redonné toute sa noblesse à l'avenue du Parc et à l'avenue des Pins, son envol vers la montagne, comme une phrase délestée de ses adjectifs juxtaposés et multiplicateurs. La circulation s'en portant mieux, on a pu se demander quel intoxicant du ciment avait eu l'idée de faire compliqué quand on pouvait faire simple.

Un futur dépassé

Richard Bergeron, le chef du parti Projet Montréal, n'a pas tort lorsqu'il décrit l'actuel échangeur Turcot comme «une structure urbaine d'une autre époque». La réalité est pire encore! C'est un échangeur du futur du passé. Un futur qui n'a plus rien de radieux. Un futur dépassé donc sans avenir. Pourquoi s'obstiner à faire revivre un ouvrage d'anticipation qui deviendra doublement obsolète dès son inauguration? Le monde imaginé et publicisé par la compagnie General Motors s'est évanoui avec la faillite et la déconfiture de sa génitrice. Ce qui était bon pour GM ne l'est plus pour l'Amérique!

Il y a quelques mois, lors d'un colloque sur les autoroutes urbaines tenu à Montréal, John Norquist, ancien maire de Milwaukee et président du Congress of New Urbanism, déclarait devant les quelque 250 participants présents que la meilleure solution pour l'échangeur Turcot serait de le remplacer «par un réseau d'artères en surface, doté d'un rond-point, comme à Paris». Et d'ajouter que la nouvelle ten-

dance en Amérique du Nord est d'envoyer les autoroutes à la casse comme les vieilles voitures.

Doit-on s'étonner que les nouveaux plans de réfection de l'échangeur émanent de Québec? Il est bon de savoir que la Vieille Capitale manifeste un goût immodéré pour le béton. C'est la ville où l'on compte le plus de kilomètres d'autoroute par habitant en Amérique du Nord. Je tiens l'information de l'ex-maire Jean-Paul L'Allier. On avait prévu qu'en 2000, Québec City compterait un million d'habitants. Depuis, en dehors des heures de pointe, les autoroutes qui ceinturent la ville invitent les baladeurs solitaires à musarder au volant.

Rien de tel dans le labyrinthe Turcot. Si on le redressait à la verticale, ce serait sans doute le manège le plus épouvanté de tous les temps, avec sa pléthore de culs-de-sac et de sorties qui étamperaient ses usagers dans le mur ou les éjecteraient dans le décor. C'est une impression qu'on peut ressentir lorsqu'on l'emprunte, tard la nuit, par un soir de pluie sans lune.

Mais passons aux mesures positives! Tous les concepteurs du village de troglodytes, attaché à la falaise qui longera le nouvel échangeur, seront invités à donner la conférence de presse justifiant la convivialité présumée de leur projet au parc Viger, où le tintamarre assourdissant de la circulation n'a d'égal que la morosité taciturne du ciment.

Né à Montréal en 1939, Jean-Claude Germain est écrivain, dramaturge et historien. Il a écrit et mis en scène une trentaine de pièces de théâtre, dirigé le Théâtre d'Aujourd'hui de 1972 à 1982. Dernier ouvrage paru: La femme nue habitait la nuit. Nouvelles historiettes de la bohème (Hurtubise).

RÉCIT

Quand l'actualité rattrape ton passé et tes souvenirs

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

L'actualité a ceci de particulier qu'elle ramène parfois à la surface des vieux souvenirs un peu dérangement.

À la fin du mois d'août dernier, celui que j'avais identifié il y a 36 ans comme étant l'auteur de l'attentat perpétré contre moi, le 1^{er} mai 1973, en pleine salle de rédaction du *Devoir*, Tony Mucci, était arrêté dans une camionnette blindée alors qu'il avait en sa possession un fusil de chasse au canon tronçonné, un pistolet à décharge électrique et un répulsif à ours. L'homme a été présenté alors comme l'un des membres les plus influents de la mafia de Montréal et les circonstances de son interpellation, comme un signe additionnel de la tension qui règne dans le milieu depuis l'arrestation du chef du clan sicilien, Vito Rizzuto, et d'une bonne partie de son état-major.

Bien sûr, les journalistes n'ont pas manqué de rappeler mon affaire. Malgré cela, le 24 septembre, le juge Christian Tremblay de la Cour du Québec l'a libéré sous caution en attendant son procès. Les détails des délibérations n'ont pas pu être dévoilés.

En suivant l'histoire dans les médias, j'ai appris que le 21 décembre 2008, Mucci avait échappé lui aussi à un attentat. Des inconnus avaient tiré des coups de feu dans sa direction alors qu'il se trouvait dans un café de Saint-Léonard. Je ne me souviens pas

si l'affaire avait alors eu des échos publiquement mais, en ce qui me concerne, je l'ai appris cet été. Et c'est seulement à ce moment que j'ai vu de quoi avait l'air le bonhomme aujourd'hui. Bien sûr, tout cela ne m'a pas laissé indifférent même si je ne nourris aucun désir de vengeance. Lui était dans le camp des gens contre lesquels j'écrivais tous les jours et moi, de l'autre côté. Nous étions jeunes et ambitieux tous les deux.

Et puis, j'avais une autre raison de ne pas nourrir de haine. Il y a quelques années, mon vieil ami et mentor, le journaliste d'enquête aujourd'hui à la retraite Michel Auger, lui aussi victime de coups de feu d'un pégreux, celui-là à la solde des Hells Angels, m'a révélé qu'une de ses sources du milieu lui avait confié que Tony Mucci n'est pas celui qui m'avait tiré dessus. Le coupable serait plutôt un copain de ce dernier qui, comme lui, est devenu depuis un personnage très influent du monde interlope. Mucci faisait-il partie de la petite équipe d'attaque? Je l'ignore.

N'étant plus moi-même journaliste d'enquête depuis très longtemps, je n'ai jamais pu valider cette nouvelle version des faits. D'ailleurs, je ne sais même pas de quoi avait l'air cet autre personnage à l'époque de mon attentat.

Un deal

Quant à Tony Mucci, je l'ai vu pour la première fois plus d'un an après l'événement au Palais de justice de Montréal, alors qu'il accompagnait le n° 2 de la mafia locale, feu Paolo Violi, convoqué à comparaître devant le juge Dutil et ses collègues de la Commission d'enquête sur le crime organisé. En l'apercevant, j'ai eu immédiatement la sensation que j'étais devant mon agresseur. Je l'ai rapidement dit aux policiers qui enquêtaient sur mon affaire et, quelque temps plus tard, il était arrêté, interrogé et finalement inculpé de tentative de meurtre.

À l'enquête préliminaire, malgré les doutes normaux qui nous assaillent en de telles circonstances, je m'en étais tenu à ma première impression. Finalement, au procès, Mucci s'était reconnu coupable à une

Les deux suspects de l'attentat contre moi en 1973 ont finalement collaboré avec les Rizzuto

accusation réduite: avoir fait feu dans l'intention de blesser! C'était un deal avec le procureur de la couronne, M^r Fernand Côté, le beau-frère de mon futur chef politique, René Lévesque. L'avocat de la poursuite n'avait que moi comme solide témoin à charge, mais il avait beaucoup de preuves contre Mucci pour deux autres crimes graves dont il

devait également répondre.

Au total, pour les trois délits, le jeune truand a écopé de huit ans de pénitencier. Selon Michel Auger, en agissant ainsi Mucci a rendu un très grand service à son camarade de rue tout en augmentant sa notoriété et sa respectabilité dans le milieu. Soit dit en passant, les deux hommes sont devenus au fil du temps des personnages très puissants et très influents, dont les faits d'armes ont fait occasionnellement la nouvelle.

Et la semaine dernière...

La dernière en date concerne d'ailleurs mon «véritable» agresseur. Son nom a en effet été mentionné la semaine dernière dans la liste des nombreux individus associés par les journalistes de Radio-Canada à la mafia montréalaise et ayant trempé dans les combines louches impliquant patrons et dirigeants syndicaux de l'industrie de la construction. Les reporters n'ont pas fait de lien avec mon histoire mais moi, évidemment, je l'ai fait, même si le doute persiste toujours dans mon esprit quant à la véracité des confidences de la source de Michel Auger.

Cela dit, en définitive, savoir qui m'a vraiment tiré dessus, il y a 37 ans, n'a pas grande importance. L'un et l'autre des deux «suspects» travaillaient à l'époque pour les mêmes grands patrons calabrais, les Cotroni et les Violi, et, depuis, les deux semblent avoir bien réussi leur ascension en collaborant avec les nouveaux maîtres siciliens, les Rizzuto.

Pour la suite, compte tenu des derniers événements, on verra bien. Reste que le plus utile aujourd'hui serait de connaître leur influence véritable ainsi que celle de leurs amis et associés dans les différentes affaires qui font la manchette depuis près de deux ans et qui perturbent grandement notre vie politique. En ce qui me concerne, la vérité complète reste à venir.



Né en 1950, Jean-Pierre Charbonneau a été journaliste au Devoir, député pendant vingt-cinq ans à l'Assemblée nationale du Québec sous la bannière du Parti québécois et coopérant en Afrique. Dernier ouvrage paru: A découvert (Fides).

La saison des GG : les couleurs de l'excellence

PRIX LITTÉRAIRES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 2010

bios et photos des lauréates et lauréats • commentaires des jurys • extraits
www.conseildesarts.ca



Conseil des Arts du Canada

Canada Council for the Arts

Vous devez consulter un spécialiste de la santé rapidement?

Obtenez un rendez-vous en **cardiologie** **néphrologie** **rhumatologie** **pneumologie** **endocrinologie** dès aujourd'hui avec un **interniste** en clinique privée.



Dr Philippe André Gilbert
Clinique médicale MD-Plus
1100 Avenue Beaumont, bureau 301
Montréal (Québec) H3P 3H5

514-738-4445 - www.drgilbert.ca

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Ce voile qu'on ne saurait voir

Le colloque international « La démocratie dévoilée » aborde les enjeux de la diversité

MONIQUE PROULX

Le projet de loi 94 du gouvernement de Jean Charest, qui tente d'endiguer les eaux houleuses des fameux accommodements en introduisant l'obligation du visage découvert dans les services publics, est-il inutile, excessif, trop timide, inapplicable, ou toutes ces réponses? Réplique-t-il adéquatement aux enjeux modernes de la diversité, ou vient-il flatter dans le sens du poil la frilosité québécoise et l'islamophobie occidentale? Encourage-t-il la véritable égalité des femmes, ou provoque-t-il l'exclusion des plus vulnérables d'entre elles?

La controverse est lancée, les mémoires contradictoires pleuvent. Afin de rehausser le débat et de saisir l'étendue des enjeux sociaux que soulève ce projet de loi, le Centre de recherches interdisciplinaires sur la diversité au Québec (CRIDAQ) organise un colloque international, « La démocratie dévoilée », qui se tiendra à partir de demain, du 18 au 20 novembre, à l'Université Concordia.

Il n'est jamais nommé explicitement, mais c'est bien entendu le voile musulman qui se voit cloué au pilori. On aime imaginer que le niqab va incessamment déferler sur la société québécoise et nous replonger dans la Grande Noirceur, lui qu'on retrouve sur la tête de trente citoyennes tout au



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Il n'est jamais nommé explicitement, mais c'est bien entendu le voile musulman qui se voit cloué au pilori. Sur la photo, une femme voilée assiste à l'étude du projet de loi 94 à l'Assemblée nationale.

plus, qui doivent raser les murs en ce moment. Est-il ce symbole total de la servitude féminine? Est-il coupable surtout d'être musulman, face aux strings, talons aiguilles, corsets et autres Botox de l'asservissement occidentalement acceptable?

Dans ce colloque, on parlera forcément du voile, mais pas question pour les organisateurs Chantal Maillé et Daniel Salée d'ajouter au vacarme en plaçant sur un ring des belligérants campés sur leurs positions exacerbées. « Nos conférenciers sont

des philosophes, des chercheurs, des penseurs venant de tous les coins du monde », souligne Chantal Maillé, professeure et chercheuse à l'Institut Simone de Beauvoir. Nous les avons sollicités pour qu'ils élargissent le débat et nous éclairent de leurs perspectives respectives.

Au cœur de la démocratie

Dans les contextes hexagonal et belge où l'on vient de légiférer pour restreindre — voire totalement soustraire au regard — le voile, éclairantes justement se-

ront les communications de Nacira Guénif-Soullamas, maître de conférences à l'Université Paris-Nord, auteure publiée et primée qui soutient que le voile n'est pas un obstacle à l'émancipation, ou de Corrine Torrekens, issue de l'Université libre de Bruxelles.

On voudra aussi entendre, par la voix de Jackie Steele de l'Université Tohoku, comment le Japon, cette terre ancestralement tricotée serré, pense et vit la diversité, ou pourquoi la Grande Bretagne a refusé d'emboîter le pas aux condamnations euro-

péennes, avec l'anthropologue Homa Hoodfar.

La conférence d'ouverture sera donnée par l'intellectuelle américaine renommée qu'est Wendy Brown, forte d'innombrables ouvrages sur les pièges et les illusions de la civilisation moderne. Beaucoup de femmes, on le notera, parmi ces fins esprits appelés à calmer les sangs et à redonner de la profondeur à un bouillonnement social marqué par l'émotivité.

Ni les hommes ni les Québécois ne se trouveront en reste puisqu'un espace explicite sera réservé aux défis de la loi 94, et qu'une table ronde de professeurs et de chercheurs unanimement masculins disséquera le livre lancé pour l'occasion: *La Diversité québécoise en débat*, collectif d'essais dirigé par Bernard Gagnon.

Programme ambitieux et alléchant, titre joliment pertinent. « La démocratie dévoilée ». Lorsqu'on lui en fait la remarque, à elle dont c'est justement la trouvaille, Chantal Maillé sourit modestement. « C'est précisément la question que ce colloque veut soulever: dans quel genre de démocratie souhaitez-vous vivre? Le Québec se targue d'être une société pluraliste et ouverte aux autres, et voilà qu'on s'appête à voter une loi qui contredit fondamentalement nos prétentions. »

« Nous dérivons », résume abruptement son collègue Daniel Salée, chercheur au CRIDAQ et professeur en sciences politiques. D'ailleurs, chaque fois que nous nous disons « tolérants » comme si c'était une vertu, nous dérivons: la tolérance implique une relation de pouvoir et de domination, certainement pas une ouverture. »

Daniel Salée pèse ses mots, sachant combien l'autocritique inquiète les Québécois. Quelques anges passent, se fauillent entre les mailles de la laïcité ouverte. Il a finalement cette phrase dont on aimerait se souvenir: « J'aime le Québec. Je l'aime assez pour ne pas le croire si faible qu'il faille tair ses faiblesses. »

Ça se passera donc à compter de demain à l'Université Concordia, majoritairement en anglais et sans traduction simultanée — faible budget et Concordia oblige. Dommage pour les unilingues francophones. Mais cela est un autre débat.



Née à Québec en 1952, Monique Proulx est romancière, nouvelliste et scénariste. Ses œuvres lui ont valu de nombreux prix, dont le Prix des libraires du Québec en 1994 pour *Un homme invisible à la fenêtre*. Dernier ouvrage paru: *Champagne* (Boréal).

La pauvreté passe à la caisse express

Moisson Montréal enregistre une hausse de 22% de sa clientèle

NADINE BISMUTH

Hier, au même moment où le prince William annonçait son mariage avec Kate Middleton, Moisson Montréal publiait ses statistiques pour l'année 2010. Contrairement à des noces royales, ces chiffres n'avaient rien de réjouissant. La plus grande banque alimentaire au Canada, qui approvisionne en denrées plus de 200 organismes communautaires dans la région de Montréal, a en effet enregistré une hausse de 22% de sa clientèle par rapport à 2009, soit 25 230 nouveaux utilisateurs. C'est plus que ne pourrait accueillir le Centre Bell.

Cette nouvelle clientèle porte à 140 697 le nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires dans l'île de Montréal sur une base mensuelle. La ville de Trois-Rivières compte moins d'habitants que cela.

La tristesse de ces chiffres se multiplie encore quand on note que, parmi les utilisateurs, le nombre d'enfants s'est accru de 35% pour atteindre 53 465, soit assez de petits estomacs pour peupler environ 70 écoles primaires de la province.

Ce qui inquiète aussi dans ces statistiques est l'apparition de clientèles inédites, laissant présager l'écllosion d'une nouvelle pauvreté. Ainsi, plus de 13% des ménages qui se présentent aux comptoirs alimentaires ont pour tant des revenus d'emplois (ils ne sont donc ni au chômage, ni à l'aide sociale) et le nombre d'étudiants bénéficiant du programme de prêts et bourses a plus que doublé cette année parmi les utilisateurs. Pour ces derniers, il ne reste qu'à espérer qu'ils étudient en médecine et non en littérature.

Le scénario

Mais revenons à nos moutons. Selon Danielle Blain, de Moisson Montréal, la hausse de fréquentation des comptoirs alimentaires est le résultat de la crise économique. Bien qu'on ait sonné le glas de celle-ci l'année dernière, ses contrecoups sont palpables dans les ménages qui en ont fait les frais.

Le scénario typique serait le suivant:

- 1- perte d'emploi en 2008;
- 2- premiers pas dans la précarité économique (chômage ou contrats occasionnels pour voter, recours abusif aux cartes de crédit, dégel des REER, emprunts divers);
- 3- épuisement de toutes ces ressources et début de la pauvreté.

« Les gens s'endettent pour garder la tête en dehors de l'eau, mais ça ne fonctionne que pour un certain temps, regrette Danielle Blain. Et si le glissement vers la pauvreté est un lent processus, le temps nécessaire pour s'en sortir est encore plus long. »

A cet égard, on note d'ailleurs une transition alarmante parmi les usagers des banques alimentaires: les familles bénéficiant du chômage ont chuté de 29%, tandis que celles soutenues par l'aide sociale ont augmenté de 40%. (Juste comme ça, il paraît que René Lévesque disait que les chiffres sont au journalisme ce que les poteaux sont aux alcooliques.)

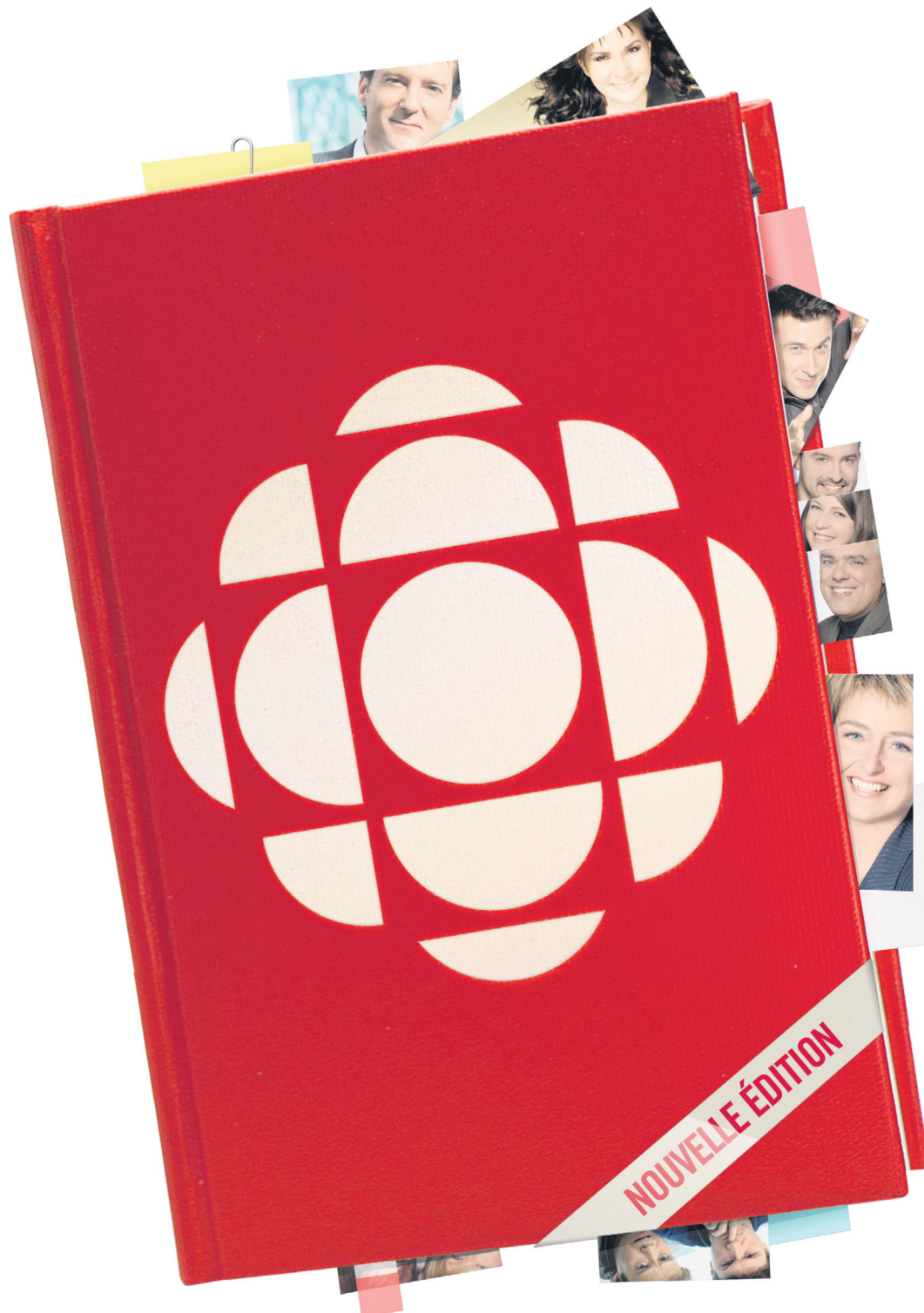
Parce que les dons de denrées n'augmentent pas aussi vite que la clientèle à laquelle ils sont destinés, les effets se traduisent nécessairement par une baisse du soutien offert à chacun des utilisateurs. Ainsi, en 2009, les sacs de provisions distribués contenaient 11 produits chacun, alors qu'en 2010, ils n'en contiennent plus que huit. Avec si peu d'articles, on passe à la caisse express au supermarché.

Inutile de dire qu'avec Noël à nos portes, Moisson Montréal souhaite, en publiant ces chiffres, mobiliser la population et faire appel à sa générosité. Pour en savoir plus sur comment faire un don, visiter le www.moissonmontreal.org.



Née à Montréal en 1975, Nadine Bismuth a remporté en 2000 le Prix des libraires du Québec et le prix Adrienne-Choquette pour son recueil de nouvelles *Les gens fidèles ne font pas les nouvelles*. Dernier ouvrage paru: *Êtes-vous mariée à un psychopathe?* (Boréal), (finaliste au Prix littéraire du Gouverneur général).

ON CARBURE À LA LITTÉRATURE.



RADIO-CANADA PRÉSENTE LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL 2010.

POUR CONNAÎTRE TOUTES NOS ACTIVITÉS SUR PLACE, CONSULTEZ RADIO-CANADA.CA/LIVRE.

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Sombre mystère dans le voisinage cosmique

La NASA dit avoir découvert un jeune trou noir; ce pourrait être une banale étoile à neutrons

NICOLAS DICKNER

Le lundi midi, la nouvelle déferle sur Twitter: la NASA vient de révéler la découverte d'un «objet exceptionnel dans notre voisinage cosmique». L'objet exceptionnel est un trou noir. Un très, très jeune trou noir.

Son histoire débute en avril 1979, alors que Gus Johnson, un astronome amateur du Maryland, armé de son modeste télescope, constate que la galaxie M100 est anormalement lumineuse. Il transmet l'information à l'Union astronomique internationale et, en l'espace de 24 heures, on confirme la découverte d'une supernova, aussitôt baptisée SN 1979C.

Les supernovæ ne durent jamais très longtemps. Elles s'estompent et, au bout de quelques mois, il ne subsiste que des nuages diaphanes et froids.

Seulement voilà, SN 1979C continue d'émettre d'étranges radiations, et il faudra attendre la mise en service de plusieurs télescopes à rayons X, dans les années 90, pour percer peu à peu le mystère qui niche là: un trou noir.

Un trou noir ou peut-être, avoué-t-on, une étoile à neutrons. La nature de l'objet demeure incertaine.

Repérer un trou noir pose un problème de taille. Comment détecter un corps céleste dont le champ gravitationnel est si puissant qu'il absorbe jusqu'aux radiations? L'astronome en est réduit à observer les radiations émises par l'environnement du trou noir. Non l'objet lui-même, mais le brouhaha ambiant.

Le hic? C'est qu'entre la signature d'un trou noir et celle d'une étoile à neutrons, les différences sont subtiles. Si subtiles qu'il faut cumuler des décennies d'observation pour avoir un début de certitude.

Alors, pourquoi annoncer un trou noir après douze petites années d'observation?

Comme Britney

Voyez-vous, peu de concepts scientifiques frappent l'imagination populaire comme les trous noirs. Ils occupent un coin privilégié de notre folklore scientifique, en compagnie du champignon atomique, de Neil Armstrong et du four à micro-ondes. Tiens, justement, Odile Tremblay m'interpelle de son bureau afin de me confier que les trous noirs revêtent, à ses yeux, un caractère métaphysique. Ou métaphorique.

La salle de rédaction du *Devoir* bourdonne autour de nous. Sur un écran, Pauline Marois donne une conférence de presse. Il s'agit, à vrai dire, d'un drôle de moment pour réfléchir aux trous noirs. Surtout à un très, très jeune trou noir.

Pensez-y un peu: apparu en 1979, il serait à peine plus vieux que Britney Spears — ce qui, à l'échelle cosmique, représente bien peu de choses.

Voilà, d'ailleurs, un détail paradoxal. Les astronomes, après tout, vivent dans la longueur et la distance. Ils observent des phénomènes qui, bien souvent, dépassent le cadre d'une simple vie humaine.

Alors, se passe-t-il vraiment quelque chose à l'échelle de Britney Spears?

Tout à fait, selon Robert Lamontagne, directeur exécutif de l'Observatoire du Mont-Mégantic. Les supernovæ en particulier se transforment rapidement. Le nuage gazeux rejeté lors de l'explosion cache d'abord la vue, mais il prend vite de l'expansion, s'amincit, et permet d'observer de plus en plus clairement ce qui se passe au centre.

Dans le cas de SN 1979C, le spectacle est d'autant plus instructif qu'il se déroule dans notre voisinage.

Le réconfort

Je proteste un peu: voisinage n'est-il pas un mot fort? L'affaire se produit à 50 millions d'années-lumière d'ici. Non seulement ça ne se trouve pas dans notre galaxie, ça ne se trouve même pas dans notre amas de galaxies.

Il appert, selon Robert Lamontagne, que la notion de voisinage cosmique a bien changé depuis vingt ans. La mise en service de télescopes très performants, tels Hubble ou Chandra, permet désormais d'observer avec précision des objets qui, dans les années 80, ne nous apparaissaient que sous la forme de taches floues. Du coup, tout paraît un peu plus proche.

La conférence de presse de Pauline Marois se poursuit, sur un écran, quelque part, et je songe combien il est réconfortant d'entendre parler un astronome. Je ressens chaque fois une espèce d'enthousiasme universel: rien, dans le cosmos, ne laisse un astronome indifférent.

Robert Lamontagne, par exemple, ne semble aucunement troublé par la perspective que l'objet puisse être une banale étoile à neutrons plutôt qu'un trou noir. Pour tout dire, il paraît amusé à l'idée que l'on puisse qualifier une étoile à neutrons de banale.

On ne peut pas lui donner tort. Tentez d'imaginer un corps céleste de la taille de l'île de Montréal, possédant une masse similaire à celle du Soleil, et tournant sur lui-même plusieurs dizaines de fois par seconde.

Un objet moins médiatique que le trou noir, certes, mais pas moins exceptionnel.



Né à Rivière-du-Loup en 1972, Nicolas Dickner est écrivain à temps plein depuis bientôt dix ans et a publié deux romans: *Nikolski* et *Tarmac*. Il signe chaque semaine une chronique littéraire dans l'édition montréalaise du *Voir*. Dernier ouvrage paru: *Tarmac* (Alto).

Paul journaliste d'un jour



LA SALLE DE RÉDACTION du *Devoir* a été prise d'assaut hier par une trentaine d'écrivains, joyeux complices d'une opération destinée à célébrer le livre haut et fort à l'occasion de l'ouverture, ce matin, du Salon du livre de Montréal. Les journalistes de la salle de rédaction ont fait équipe avec les marathoniens de l'écriture pour pondre cette édition unique, dans un style à nul autre pareil. Écrivains, essayistes et bédésistes ont été mis à contribution à Montréal, Québec, Ottawa et en France. À lire aujourd'hui, sur le site Internet du *Devoir*, le compte-rendu détaillé de cette journée forte en rebondissements et en émotions, appelée à figurer dans les annales du quotidien centenaire.



Né à Montréal en 1961, Michel Rabagliati a commencé le dessin à 11 ans en copiant ses dessinateurs préférés, pour enfin se faire «rattraper par son rêve» de bédésiste au début de la quarantaine. Depuis, on lui doit les six tomes de la série Paul. Dernier ouvrage paru: Paul à Québec (La Pastèque).

MICHEL RABAGLIATI 16 NOV 2010

Rénovations au parlement: Michael Fortier ne savait rien

Ottawa — L'ancien ministre fédéral des Travaux publics Michael Fortier assure qu'il ne s'est jamais mêlé de l'octroi des contrats gouvernementaux pendant ses deux années à la tête du ministère.

M. Fortier était convoqué hier matin devant le comité parlementaire chargé de se pencher sur l'attribution des contrats de rénovation d'un édifice de parlement canadien.

Il a expliqué que l'attribution des contrats est gérée par des fonctionnaires, suivant un processus établi. Pour sa part, l'ancien sénateur conservateur dit qu'il as-

sistait de réunions d'information très générales au sujet de la rénovation de l'édifice ouest, mais sans entrer dans les détails. Selon lui, ce sont surtout les questions logistiques de l'opération — principalement le déménagement des employés — qui étaient abordées lors de ces rencontres.

«Je ne me rappelle pas que nous ayons déjà eu une discussion concernant un contrat spécifique qui posait problème au ministère à propos des rénovations de la colline parlementaire», a dit M. Fortier.

La Presse canadienne

EN BREF

Ottawa: pour des sites Internet plus transparents

Ottawa — La commissaire à l'information du Canada croit que les différents ministères gouvernementaux devraient afficher des informations à une plus grande fréquence — particulièrement des statistiques — sur leurs sites Internet. Suzanne Legault a mentionné que les Canadiens demandent de l'information sur des sujets aussi variés que la météo, l'économie et l'immigration. Mme Legault a aussi déclaré au Comité permanent de l'accès à l'information, hier,

que des modifications à la Loi sur l'accès à l'information devraient être étudiées dans le but de rendre le gouvernement plus transparent. Mme Legault a récemment demandé avec insistance que les ministères affichent en ligne les requêtes d'accès à l'information qu'ils reçoivent. Elle a aussi demandé au Conseil du trésor de créer une centrale de recherche qui permettrait au public de naviguer rapidement à travers les différentes requêtes. Mme Legault a également noté que le gouvernement devrait consulter les personnes qui font des requêtes, tout comme le public, afin de connaître l'utilité de tels outils. — La Presse canadienne

Mine Jeffrey: des médecins se jettent dans la mêlée

Des spécialistes de la santé publique exhortent les élus de l'Estrie à rappeler le gouvernement provincial à ses responsabilités dans le dossier de l'amiante, en refusant tout simplement de se pencher eux-mêmes sur l'avenir de la mine Jeffrey d'Asbestos. Québec doit décider sous peu s'il accorde une garantie de prêt de 58 millions à l'entreprise qui souhaite reprendre ses activités au printemps. Le ministre de l'Industrie, Clément Gignac, a demandé au début du mois aux représentants de la région de lui donner

leur avis sur la question. Les élus devront entre autres évaluer si la mine a pris les mesures nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'amiante à l'étranger. Dans une missive datée du 16 novembre, les docteurs Fernand Turcotte, Yvonne Bonnier Viger et Pierre Gosselin, ainsi que la militante pour les droits de la personne Kathleen Ruff affirment que le refus de ce «mandat empoisonné» constitue «la seule alternative honorable» pour la Conférence régionale des élus. À leur avis, l'organisme — qui regroupe les maires et les préfets de la région — devrait dépasser la volonté de citoyens «si complètement intoxiqués depuis si longtemps» par les arguments de l'industrie. — La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

Retour sur la séance du conseil municipal

Les fantômes de l'hôtel de ville de Québec

ALAIN BEAULIEU

Québec — Déjà en foulant le parvis de l'hôtel de ville, dont la pierre s'assombrit au moment où le soleil tombe derrière les Laurentides, nous avons l'impression de monter vers un immeuble abandonné. L'automne a dégarni les arbres et vidé le Vieux-Québec, et rien ne porte à croire que c'est soir de conseil municipal tellement tout est tranquille.

Parce qu'on est en avance, on nous installe dans le hall où apparaissent nos premiers fantômes: Lavigne, Drouin, Parent... maires anciens qu'une série de cadres immortalisent. Une ombre passe, dont les pas résonnent dans la vastitude du couloir. Devant le mur qu'il a fait construire pour bloquer le corridor qui mène à son bureau, nous attendons monsieur le maire pour le point de presse qui précède habituellement les séances du conseil. On nous invite à nous déplacer vers la salle du comité exécutif où nous nous regroupons autour des conseillers François Picard et Sylvain Légaré, qui nous ont préparé une salade sans grande saveur. Mais où donc est monsieur le maire? Nous entendons pourtant sa voix derrière celle de ses représentants...

Nous le retrouverons quelques minutes plus tard dans la salle du conseil municipal, assis sagement au centre de son équipe. Une petite armée de spectres discrets — employés du cabinet du maire et du service des communications de la Ville — veille au grain, surtout celui qui pourrait tomber dans l'engrenage. Le président du conseil s'est lui aussi déguisé en fantôme. On lui désigne une ombre pour le remplacer et la séance peut commencer. Premier point à l'ordre du jour: la recension des absences temporaires des conseillers dans les procès verbaux. Décidément, l'absence est un sujet important de la politique municipale.

La doublure

Pour endormir tout le monde, on lance la fumée blanche, qui prend la forme ici de règlements soporifiques à présenter et à discuter et à voter. La lumière des lustres et des dorures s'atténue sous un voile de plus en plus épais. Monsieur le maire, bien que présent physiquement, nous semble bien sage, comme s'il nous avait envoyé sa doublure.

Viennent ensuite les interventions des conseillers (fantômes) — «Je voudrais faire un clin d'œil à notre industrie touristique...», «Je vou-



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Le maire Régis Labeaume, bien que présent physiquement, semblait bien sage à la séance du conseil municipal lundi, comme s'il avait envoyé sa doublure.

drais souligner la fête des bénévoles de mon arrondissement», y compris celles de l'opposition (fantôme). La doublure de monsieur le maire ne réagit pas aux pointes du conseiller Bussières, qui a habituellement le don de le faire sortir de son complet. Il se contente d'apporter des points d'explication et laisse la plupart du temps ses acolytes répondre à sa place.

Au milieu de la séance, les cloches de la cathédrale de la Sainte-Trinité ajoutent à l'ambiance de manoir hanté, et monsieur le maire sent le besoin d'aller soulager sa vessie. Nous nous rassemblons tous dans le corridor qui sépare les toilettes de la salle du conseil pour lui soufrier un commentaire du type de ceux auxquels il nous a habitués. Or il passe devant nous comme un zombie, à la fois sourd et muet, et nous nous demandons tous où est passé notre maire. Lui a-t-on fait boire une potion au gingembre?

Nous cherchons à travers la petite vingtaine de citoyens venus assister au spectacle la sorcière qui lui aurait jeté un sort. Peut-être a-t-il simplement eu une vision, celle de la chimère de ses fonctionnaires qui, avec son corps de chèvre, sa queue de serpent et sa tête de lion, serait prête à déposer la tête de son patron sur la balance de la justice pour l'avoir varloppée sur la place publique. La poursuite de 1,15 million du Syndicat de

fonctionnaires municipaux contre le maire qui les avait traité d'incompétents est d'ailleurs tombée hier, confirmant ainsi les pouvoirs divinatoires du premier magistrat.

A moins que les coupables se trouvent assis près de lui. Ne les a-t-on pas entendus souhaiter que monsieur le maire s'inscrive à des cours de yoga? C'est du moins ce que porte l'écho des murs de l'hôtel de ville, où la fumée blanche se répand de nouveau et nous endort pour de bon.

Au réveil, tout le monde est parti. Nous entendons pourtant des voix, et des ombres glissent sur les murs que la lune fait briller. En route vers la sortie, nous sommes attirés par une porte entrebâillée où perce une lumière d'un vert bleuté. C'est le bureau de monsieur le maire, qui nous apparaît soudainement et nous envoie la main. Nous savons pourtant qu'il est rentré chez lui. A moins que sa femme ne dorme avec sa doublure...



Né en 1962, Alain Beaulieu est écrivain et professeur à l'Université Laval. Auteur de neuf romans, il a aussi écrit pour le théâtre et la radio et a remporté à deux reprises le Prix littéraire Ville de Québec-Salon international du livre de Québec. Dernier ouvrage paru: *Le Postier Passila* (Actes Sud).

Plan de stationnement

Les élus du Plateau ne battront pas en retraite

Le fossé s'est à nouveau creusé hier entre les commerçants et l'administration du Plateau Mont-Royal: les élus ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de revenir en arrière au sujet de leur plan de stationnement.

Vendredi, les trois sociétés de développement commercial du Plateau écrivaient au maire de Montréal, Gérald Tremblay, pour lui demander d'intervenir afin d'éviter de «détruire la vitalité des rues commerciales du Plateau» en haussant les tarifs de stationnement et en ajoutant de nouveaux parcomètres, comme cela a été proposé par l'équipe du maire d'arrondissement, Luc Ferrandez. Ce dernier a répondu hier dans une lettre aux trois associations, dans laquelle il décrit les demandes de modification du plan de stationnement des commerçants comme «peu réalistes» puisqu'elles entraînent des coûts. Lors d'une rencontre entre les élus du Plateau et les commerçants la semaine dernière, les représentants des associations «avaient une liste d'une quinzaine de demandes non prioritaires et plusieurs étaient déraisonnables», raconte la conseillère de ville du district de Lorimier, Josée Duplessis, citant la demande que la hausse du prix des parcomètres de 2 à 3 \$ l'heure se fasse sur deux ans plutôt qu'en janvier. «On a besoin de ces nouveaux revenus», a-t-elle précisé, qui représenteront 6 millions de dollars en 2011. Il faut préciser que le plan de stationnement entrera en vigueur seulement si le comité exécutif de Montréal accepte de déléguer la gestion du stationnement aux arrondissements.

Le porte-parole des trois associations de commerçants et directeur de la Société de développement commercial de l'avenue Mont-Royal, Michel Depatie, est outré que les élus maintiennent leur position. «Pourtant, un élu doit représenter l'ensemble des citoyens. [Cette lettre confirme que] notre interlocuteur, ce n'est plus Ferrandez: c'est le maire Tremblay.»

Les membres des trois sociétés de développement commercial se rencontreront ce soir en assemblée extraordinaire à l'auditorium du Plateau.

Le Devoir

Écrasée par un bloc de béton en 2009

Le coroner conclut à des défauts de construction

Des défauts «de conception et d'exécution des travaux» ont causé la mort de la Montréalaise écrasée par un bloc de béton d'un hôtel Marriott en juillet 2009, selon le Bureau du coroner. Le ministère du Travail et la Ville de Montréal doivent revoir les règles de sécurité, indique le coroner Jacques Ramsay.

Les panneaux de l'immeuble qui font son design ont été conçus pour être soudés à quatre endroits. Or les panneaux aux coins de l'immeuble de 24 étages n'ont été attachés qu'à deux endroits. «Il semble que l'installation

des panneaux ne pouvait tout simplement pas se faire selon ce qui avait été prévu», écrit le coroner Ramsay. C'est un de ces panneaux qui s'est détaché alors que Léa Guilbeault était à table pour célébrer ses deux ans de mariage avec son époux, dans un restaurant au rez-de-chaussée de l'hôtel.

La construction a fait défaut, tout comme l'inspection du bâtiment depuis. L'imposant immeuble de la rue Peel a été construit avant que ne soient appliquées les normes plus précises du Code de construction au Québec, en 1976, comme c'est le cas

pour «un grand nombre des édifices de grande hauteur de Montréal». La façade n'a jamais été inspectée par les autorités depuis.

Jacques Ramsay recommande au ministère du Travail d'inclure la question de l'entretien des façades au Code de sécurité. Le maire de Montréal doit quant à lui soumettre «au conseil municipal un règlement visant l'inspection et l'entretien préventif des bâtiments de grande hauteur». La Ville a indiqué que le Service du contentieux étudie cette possibilité.

Le Devoir

17 AU 22 NOVEMBRE 2010

OUVERTURE AUJOURD'HUI

Présidente d'honneur : Mireille Deyglun

Invités d'honneur : Marie-Claire Blais, Joël Des Rosiers, Michel Folco, Cécile Gagnon, PEF, Jean-Jacques Pelletier, Maxime Roussy, Benoit Sokal

Salon du livre de Montréal

Heures d'ouverture : mercredi : 9h à 21h, jeudi : 9h à 21h, vendredi : 9h à 22h, samedi : 9h à 21h, dimanche : 9h à 19h, lundi : 9h à 16h

Matinées scolaires : mercredi, jeudi et lundi : 9h à 15h

Admission générale : 8 \$

Admission générale via Internet : 6 \$ plus frais de service

Aînés (60 ans) : 6 \$

Passeport (photo requise) : 12 \$

Programation complète sur salondulivredemontreal.com

PLACE BONAVENTURE

800, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal

MERCREDI-JEUDI 17H À 19H

2 POUR 1

ACHETEZ UNE ENTRÉE ET OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT

IMPÉRATIF FRANÇAIS

« Moi, je travaille en français »

Office québécois de la langue française Québec

CSN

Fédération autonome de l'enseignement

Centrale des syndicats du Québec

CSQ

SFPQ

FTQ

www.imperatif-francais.org

IDÉES

Le Devoir des écrivains

Mort d'un politicien

YVES BEAUCHEMIN

Il y a la mort physique et la mort publique. Parfois, un politicien connaît la seconde avant la première. C'est ce qui vient sans doute d'arriver à Jean Charest. Sa réputation, au fil des mois, s'est transformée en un grand trou noir d'où s'échappent des odeurs de pourriture de plus en plus incommodes. Le ras-le-bol de la population est en train de se transformer en éruption volcanique. «Assez, c'est assez!», entend-on de tous côtés.

Jamais un premier ministre du Québec n'aura essayé au cours de sa carrière autant de rebuffades de la part de la population. Jamais il n'aura suscité autant de controverses. Jamais il n'aura inspiré autant de suspicion. L'affaire de la centrale du Suroît, celle de la privatisation du parc national du Mont-Orford, celle des écoles juives — et j'en oublie! —, autant de gifles qui l'ont obligé à des reculs humiliants mais inévitables.

Mauvaise gouvernance

La combine Tomassi pour l'attribution des places en garderies, le désespérant gâchis du CHUM, les révélations de la commission Bastarache sur la nomination des juges, la vague de boue qui traverse le monde municipal, déculottant un maire après l'autre: autant d'illustrations de la mauvaise gouvernance de l'équipe qu'il dirige et de son amour un peu trop prononcé pour l'ombre.

Jamais un premier ministre du Québec n'aura essayé au cours de sa carrière autant de rebuffades de la part de la population

Son refus obstiné de créer une commission d'enquête sur l'industrie de la construction —, et cela, malgré une accumulation incessante de preuves et d'indices — ne fait que nourrir les doutes que l'on entretient sur les sources de financement de son parti. Et que dire de cet entêtement à nous imposer l'exploitation des gaz de schiste malgré la colère populaire et les mises en garde des scientifiques? Ne serait-ce pas une façon pour lui de remercier d'anciens collaborateurs qui viennent de trouver un emploi lucratif chez les gazeux?

Et puis, il y a cette façon qu'il a de défendre le français (en recul à Montréal) par de belles paroles vibrantes d'émotion, mais en prenant bien soin de rester les bras croisés afin de ne pas indisposer la moitié anglophone de sa base électorale.

De quel côté êtes-vous, John James?

Point de non-retour

Malgré son redoutable talent de débatteur. Malgré l'étonnante résilience du Québec pendant cette récession qui afflige l'économie mondiale. Malgré la solidarité un peu servile que manifestent les membres du Parti libéral pour leur



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Aujourd'hui, avec cette pétition électronique qui réclame la démission de Jean Charest et qui grossit à une telle vitesse qu'elle fait planter le serveur de l'Assemblée nationale, quelque chose vient de se produire, comme le franchissement du point de non-retour.

chef pendant les tempêtes qui ne cessent de s'abattre sur lui et sur son gouvernement, le taux de popularité de monsieur Charest semble souffrir d'une incurable anémie.

Voilà longtemps qu'il montrait une préoccupante tendance vers le zéro. Aujourd'hui, avec cette pétition électronique qui réclame sa démission et qui grossit à une telle vitesse qu'elle fait planter le serveur de l'Assemblée nationale, quelque chose vient de se produire, comme le franchissement du point de non-retour.

C'est le rejet. Oh, pas total. Il faut un pays totalitaire, justement, pour atteindre les 100 % dans l'expression de l'opinion publique. Mais c'est un rejet massif. Et de plus en plus coléreux. Le commun des mortels commence à trouver ce pre-

mier ministre au salaire si longtemps secret un peu trop commun.

Quitter la scène

Qu'il fasse de l'air, comme on dit familièrement. Même ses alliés de toujours commencent à le trouver maladroit et de plus en plus encombrant. Il a beau être le premier ministre québécois le plus fédéraliste que l'on n'ait jamais connu, il nuit à la cause du Canada. Quelqu'un quelque part doit être en train de lui chercher une façon élégante — et bien payée — de quitter la scène.

Car il y a des rapprochements de termes dont la fréquence devient de plus en plus gênante pour les partisans du *nation building*. Par exemple, «fédéraliste» et «corrompu». Depuis trop longtemps,

ces deux mots ne cessent de se côtoyer à toutes sortes d'occasions. On a déjà eu assez de mal à se dépêtrer du scandale des commandites, soupirent ces messieurs, n'en remettez plus, de grâce! Sinon, le Canada risque une amputation.

Adieu, monsieur Charest. Faut pas nous en vouloir. «Que voulez-vous, c'est la vie», dirait Jean Chrétien.



Né en 1941 à Rouyn-Noranda, Yves Beauchemin, l'auteur du célèbre roman *Le Matou et de Juliette Pomerleau*, a été professeur de littérature, éditeur, conseiller musical et chercheur. Il se consacre à l'écriture depuis 1983. Dernier ouvrage paru: *Les Émois d'un marchand de café*, Québec Amérique.

Le premier livre

GIL COURTEMANCHE

Écrivain et chroniqueur au Devoir

Cette chronique fut publiée à l'origine dans *Le Devoir* du samedi 17 novembre 2007. Alors que s'ouvre aujourd'hui le Salon du livre de Montréal, nous vous l'offrons à nouveau dans ce *Devoir* des écrivains.

En refermant ce journal, vous serez nombreux à vous diriger vers le Salon du livre. J'en suis heureux. Certains s'y rendront avec une liste déjà prête pour y acheter leurs cadeaux de Noël, d'autres pour croiser et rencontrer des auteurs (ils en ont besoin), d'autres pour bouquiner au hasard. Certains achèteront un livre de cuisine, mais un livre de cuisine, ça demeure un livre, tout comme une bédé ou un roman populaire. Un objet de mots et de phrases, un début d'aventure. Voilà ce que devient le livre pour celui ou celle qui s'y abandonne, une façon d'aller en dehors de soi pour plus tard mieux se définir.

Prenons une recette dans un livre de cuisine marocaine, un tajine de poulet au citron confit. Nous sommes loin du spaghetti à la bolognaise (spaghetti *meat balls*). Cela prend un certain courage que de se lancer dans cette aventure étrange, d'autant plus que les ingrédients décrits seront parfois mystérieux et inconnus. On y trouvera du cumin et du curcuma, par exemple. Pour peu qu'on soit curieux, ces deux mots ouvriront des mondes inconnus, comme le commerce des épices ou des civilisations méconnues. D'un point de vue historique, la route des épices se confond souvent avec celle de la soie, qui, elle, passe par l'Afghanistan.

Tiens, l'Afghanistan, sujet de toutes les controverses aujourd'hui. En chemin, à partir du texte

de la recette, on découvrira peut-être la république de Gènes ou de Venise, les grands chemins des caravanes. Curieux, on fera «Maroc» sur Internet et on découvrira Fez et Marrakech. Plus curieux encore, on lira qu'Elias Canetti a écrit un merveilleux petit livre sur cette ville. Et pour le citron confit, qui ne se vend pas dans tous les supermarchés, on sera bien obligé d'aller au marché Jean-Talon ou dans une épicerie arabe. Dans cette épicerie, on découvrira les olives marocaines, pugnaces et goûteuses, de l'huile d'olive de la Tunisie et de l'eau de rose, on mangera un kebab au léger goût de coriandre, on sera tenté par de véritables arachides avec leur peau rouge, qui n'ont aucun rapport avec les peanuts Planters.

À travers ce texte de recette, pour peu qu'on soit curieux, on pourra explorer un grand pan de l'histoire de l'humanité, qui nous semblera tout à coup plus familière tout simplement parce qu'on la mange. Le livre est ainsi. Il nous mène là où nous n'avons jamais osé rêver aller. Et quand nous acceptons de nous y rendre en compagnie du livre, il nous guide et nous éclaire, nous ouvre les portes. Oui, souvent, il nous trompe. Le livre n'est pas parfait. C'est probablement pour cette raison que les trois grandes religions les plus meurtrières du monde sont appelées «les religions du livre». Le livre est aussi une arme de destruction massive. Mais cela, à force de lire, on l'apprend. Le livre permet de comprendre le mensonge.

Mon premier livre ne fut pas un livre de recettes. Ce fut l'encyclopédie Grolhier, que mon père a déjà vendue de porte en porte. Imaginez aujourd'hui un homme honnête et sain d'esprit

qui, comme une vendeuse Avon, proposerait à la ménagère la connaissance universelle.

Je me souviens qu'au début, je feuilletais les lourds volumes, reliés en faux cuir et ornés de fausses dorures, pour les illustrations, un peu comme un ado lit une bédé aujourd'hui. Nous étions avant *Playboy*, et des tableaux célèbres exhibaient des naissances de sein qui me rendaient tout chose. Surtout, les volumes contenaient des illustrations des pyramides, du Louvre, du Colisée, des animaux bizarres comme des dromadaires et des kangourous. Curieux de comprendre l'existence de la bosse si inconfortable pour le chamelier ou de la poche qui contenait le petit, je lisais le texte. J'apprenais de petits morceaux de l'Égypte, de la France ou de la Rome antique, du désert et de l'Australie, grand pays fondé par des criminels.

Puis, sachant que le livre était un lieu de voyage et d'apprentissage, je me suis mis aux lectures sérieuses, celles de la fiction. Ce fut le prince Éric, puis Bob Morane, romans d'aventures simplistes mais qui m'ouvraient d'autres horizons que ceux de Ville Saint-Michel et d'autres paysages que ceux du mont Royal. Sans jamais avoir quitté mon pays, je me sentais à l'aise à l'étranger, l'étranger étant pour le moment la France, ce qui me mena aux mots «escargot» et «cassoulet», qui me conduisirent plus tard vers des livres de cuisine qui m'apprirent la Bourgogne et le sud-ouest de la France sans que je les aie visités. Un peu plus sûr de moi et convaincu de pou-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folié-Boivin (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâi (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.



Né en 1943 à Montréal, Gil Courtemanche est à la fois journaliste et écrivain. L'auteur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* et chroniqueur du *Devoir* a notamment été correspondant à l'étranger pour Radio-Canada. Dernier ouvrage paru: *Je ne veux pas mourir seul*, Boréal.

ACTUALITÉS

Le Devoir des écrivains

VAILLANCOURT «Des enveloppes blanches, il y en a beaucoup dans mon bureau parce que c'est avec ça que j'expédie mon courrier»

SUITE DE LA PAGE 1

«Ils inventent des choses», a martelé M. Vaillancourt en parlant des députés Serge Ménard et Vincent Auclair. La seule chose qu'il remet aux candidats qui se présentent à son bureau, c'est un document qu'il a lui-même rédigé et intitulé «Comment faire du porte-à-porte», a-t-il affirmé.

Le maire s'est dit «renversé par les allégations» du député bloquiste Serge Ménard qui, dans une entrevue accordée à Radio-Canada et diffusée lundi, a prétendu avoir refusé, en 1993, une enveloppe blanche offerte par M. Vaillancourt contenant des «billets roses», peut-être des «billets de mille».

Le maire de Laval se demande pourquoi Serge Ménard a attendu 17 ans avant de faire ces révélations, qu'il qualifie de fausses. «M. Ménard a fait ça 17 ans plus tard. Et 17 ans plus tard, il se souvient de toutes sortes de petits détails dont personne ne pourrait se souvenir. Je suis renversé de voir qu'un monsieur qui a été ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice [...] sorte quelque chose comme ça.»

Le maire Vaillancourt ne doute pas que sa crédibilité soit encore «très bonne»

«Je ne contribue jamais aux partis politiques provinciaux, a ajouté le maire. Les seules contributions politiques que je fais sont destinées à la formation politique municipale que je dirige. [...] Et des enveloppes blanches, il y en a beaucoup dans mon bureau parce que c'est avec ça que j'expédie mon courrier.»

Quant à Vincent Auclair, le député de Vimont disait hier matin s'être fait offrir une enveloppe par le maire Vaillancourt en 2002. Il ne pouvait affirmer avec certitude que l'enveloppe contenait de l'argent, mais le maire lui aurait dit que son contenu «pourrait l'aider dans le cadre d'une campagne».

Pourtant, le 13 novembre dernier, lors d'un bal viennois, le politicien libéral aurait dit au maire avoir été questionné par des journalistes et leur avoir répondu que M. Vaillancourt ne lui avait jamais proposé d'argent pour sa campagne. «Ces vérités changeantes sont pour le moins inexplicables, pour ne pas dire troublantes», s'étonne Gilles Vaillancourt.

Le maire de Laval a exigé une rétractation immédiate de la part de MM. Ménard et Auclair, sans quoi ils seront poursuivis en justice, a-t-il dit. En fin d'après-midi hier, Vincent Auclair a réitéré sa version des faits.

Faire le ménage

À plusieurs journalistes qui lui demandaient pourquoi deux hommes crédibles de professions juridiques (M. Ménard est avocat et M. Auclair, notaire) auraient inventé cette histoire, le maire s'est contenté de répondre que «ces gens-là ont peut-être des agendas».

Malgré les attaques qu'il a subies ces derniers jours, le maire Vaillancourt ne doute pas que sa crédibilité soit encore «très bonne». «Les gens me font confiance et tant que j'aurai la confiance de la population, je dirigerai Laval», a affirmé le maire, réélu en 2009 alors que Laval affichait un taux de participation de 36 %.

Du côté de l'opposition, Mme Lydia Aboulian, du Mouvement lavallois, estime que MM. Ménard et Auclair n'ont aucun motif de mentir. Les mises en demeure font, selon elle, partie de l'arsenal habituel du maire Vaillancourt pour faire taire ses adversaires: «Il a du pouvoir et il ne se retient pas de l'utiliser.» Elle dit aussi que lors de ses contacts avec les citoyens, ceux-ci dénoncent du favoritisme et du copinage. «Tout ça nous laisse croire qu'il y a des choses louches qui se passent à Laval.»

Mme Aboulian réclame une enquête publique sur le financement des partis politiques, au cours de laquelle le maire devrait se retirer de ses fonctions. Elle croit de toute manière qu'après 21 ans au pouvoir, le maire «a fait son temps».

Richard Bordeleau, le chef du Parti au service du citoyen, réclame carrément la démission du maire, des quatre membres du conseil exé-

Rectificatifs

Dans le texte qui rapportait hier les informations de Radio-Canada selon lesquelles le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, aurait offert de l'argent comptant à deux candidats lors d'élections partielles provinciales, une erreur s'est glissée. Au début de l'article, le nom de famille du député Vincent Auclair a été transformé en «Vimont», soit le nom de la circonscription qu'il représente à l'Assemblée nationale. Toutes nos excuses.

Une erreur s'est glissée dans l'article publié le jeudi 11 novembre sur l'assassinat du parrain de la mafia, Nicolo «Nick» Rizzuto. Nick «Jr», tué en décembre 2009 à Montréal, n'est pas le fils du défunt parrain, mais bien son petit-fils.

cutif et du président de la Société de transport de Laval, Jean-Jacques Beldi. «Ça fait 17 ans que je fais de la politique municipale à Laval et je n'arrête pas d'entendre toutes sortes d'allégations de toutes natures, dit-il. Je pense qu'il est temps qu'on fasse le ménage à Laval et que M. Vaillancourt cède sa place, qu'il aille se reposer.»

En outre, M. Bordeleau affirme demander depuis cinq ans une enquête publique sur l'administration Vaillancourt: «Tout ce que je reçois du ministre des Affaires municipales, ce sont des accusés de réception.»

À Québec et Ottawa

Les politiciens provinciaux ont également commenté l'affaire. Hier après-midi, Pauline Marois souhaitait que le maire de Laval se retire de son poste le temps que la Sûreté du Québec mène une enquête. Le premier ministre Jean Charest reconnaissait le caractère «sérieux et troublant» des allégations, mais ne s'est pas prononcé sur la question de savoir si Gilles Vaillancourt devrait ou non demeurer en fonction.

Pour sa part, la députée libérale fédérale dans Laval-Les Îles, Raymonde Folco, a soutenu hier ne jamais avoir reçu de proposition financière de la part du maire Vaillancourt. Affirmant qu'en politique «tout peut se passer», elle a dit

croire Serge Ménard, qu'elle côtoie tous les jours aux Communes. «M. Ménard est un homme intègre. Il a été ministre de la Justice au Québec. C'est un homme que je respecte énormément. S'il l'a dit, ça doit être vrai», a-t-elle soutenu.

En ce qui concerne l'expertise du maire Vaillancourt au sujet du porte-à-porte, nous n'avons rencontré personne qui eut été en contact avec son dépliant. Par contre, le maire Vaillancourt a rédigé en 2009 une note sur Facebook où il mentionne que le porte-à-porte incarne une «grande communion» avec ses citoyens, où «chaque nouvelle rencontre est un moment privilégié de partage». Nul doute que plusieurs citoyens lavallois auront très hâte de questionner le maire au cours d'une telle rencontre privilégiée, à l'occasion de la campagne électorale municipale qui aura lieu en 2013.




Née à Montréal en 1971, Caroline Allard est mère indigne depuis mars 2006 dans son blogue, dans ses livres (chez Septentrion) et dans une série Webtélé (à Radio-Canada), tous intitulés Les Chroniques d'une mère indigne. Elle accouchera en 2011 d'un nouveau roman et d'un livre illustré. Dernier livre paru: Les Joies de la maternité, avec Elise Gravel (400 coups).

APRÈS TROIS TASSES DE THÉ, BESTSELLER #1
du New York Times et du Globe & Mail

«Mortenson fait preuve d'une clairvoyance étonnante en décrivant un autre type d'insurrection en Afghanistan : l'accès des femmes à l'éducation et, partant, leur libération.» —The Globe and Mail

COMMENTAIRES ÉLOGIEUX SUR TROIS TASSES DE THÉ ET GREG MORTENSON:

«Une chronique exaltante... dont un des protagonistes est manifestement un héros.» —People Magazine, choix de la critique

 penguin.ca

ASSASSIN

SUITE DE LA PAGE 1

sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal est absolument époustoufflant! Ce n'est pas une expo, donc je n'éprouve aucune gêne à vous en parler. On y présente des reproductions sur canevas de personnages de l'histoire et de quelques scènes de Rome, de Florence et de Venise qui ont servi de toile de fond à la création du jeu.

Assassin's Creed Brotherhood, le troisième volet, a nécessité le travail de plus de 300 personnes: ingénieurs, graphistes, illustrateurs, durant 18 mois. Olivier Martin, l'un des illustrateurs de cette série, m'expliquait hier, juste avant le vernissage, que certains illustrateurs réalisent les décors et d'autres, les personnages. Chez Ubisoft, ils utilisent une technique mixte: à la main et par images de synthèse. Vive Photoshop!

Quelques illustrateurs se sont également rendus en Italie pour sentir les villes, prendre leur pouls, voir l'architecture, les monuments, entendre les bruits, plonger dans les odeurs, et c'est tout cela qui donne finalement un aspect plus réel à ce monde virtuel. Des équipes ont également visité le Moyen-Orient pour l'opus 1.

Ubisoft embauche 2100 employés, à Montréal seulement. La première version du jeu avait exigé quatre ans de préparation et un investissement de 75 millions. Ne pleurez pas trop sur ces millions, car chaque tome s'est vendu à 9 millions d'unités. Multipliez ce nombre par le prix d'un DVD (60 \$) et vous aurez une bonne idée du pourquoi et du comment on en est rendu au 3^e tome de cette série milliardaire qui aura sans doute une suite. Quel bonheur pour les fans!

Les Rizzuto des temps anciens

En discutant toujours avec l'illustrateur Olivier Martin, j'apprends, car je sais écouter parfois, que dans Assassin's Creed 3, Ezio, fils d'une famille noble de Florence, découvre un manuscrit lui révélant les noms des personnalités puissantes et corrompues de la Renaissance italienne, coupables de la mort des membres de sa famille. Epris de vengeance, Ezio se lance alors dans une

quête solitaire pour assassiner les responsables de ce drame.

Le joueur se promène au temps de la Renaissance, à travers les rues et les ruelles de Rome, de Florence et de Venise et dans la peau du Maître assassin, qui s'est donné pour mission de tracter l'un des membres de la célèbre famille des Borgia, une sorte de clan Rizzuto des temps anciens.

Il peut aussi en occire plusieurs autres, s'il en a le temps et s'il a accumulé assez d'énergie. Dans le monde virtuel, on n'est pas à un meurtre près, sans compter que l'Assassin peut interagir avec les passants, prendre son temps et admirer les paysages. Pourquoi se priver lorsque c'est si bien fait qu'on croirait y être?

Des heures et des heures de plaisir, je vous dis, et ce n'est pas une figure de style puisque le joueur — dont la moyenne d'âge est de, tenez-vous bien, 35 ans! — peut y jouer durant plus de 15 heures! Ce qui laisse peu de temps à la lecture en ces temps de Salon du livre.

L'exposition se déroule jusqu'au 27 novembre. C'est court. Dépêchez-vous d'aller admirer le talent incroyable des Raphaël Lacoste, Maxime Desmettre, Donglu Yu, Vincent Gauthier et Gilles Belœil, pour n'en nommer que quelques-uns.

Éditeur à mes heures, je me suis renseigné auprès d'Olivier Martin pour savoir s'il pouvait, par exemple, réaliser une couverture, lui qui rêvait dans une autre vie d'illustrer des livres pour la jeunesse. Malheureusement, la réponse est négative, car étant salariés, les employés ont un contrat d'exclusivité avec Ubisoft. Ce qui est heureux pour eux, mais bien malheureux pour les éditeurs... qui n'auraient sans doute pas les moyens de se payer une parcelle de leur immense talent.

Bon, je vous laisse, je retourne à l'exposition, c'est trop beau!



Né à Montréal en 1950, Robert Soulières écrit comme il parle, édite comme il pense et joue au golf comme il peut. Dernier ouvrage paru: Un cadavre au dessert (Soulières éditeur).

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

de résidence laissés vacants en milieu hospitalier à des médecins ayant fait leurs études ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis. En 2007, 87 postes de résidence n'avaient pas été pourvus au Québec. Or, cette année-là, 173 médecins étaient restés sur le carreau.

Trois ans après, alors que Québec se vante d'avoir mis en place des mesures pour corriger la situation, les portes sont toujours aussi difficiles à défoncer. En effet, en 2010, les quatre universités québécoises (Laval, Montréal, McGill et Sherbrooke) affichent 82 postes à pourvoir, alors que les médecins étrangers en attente d'une place sont plus de 200.

Pour l'Homo sapiens québécois, il y a là un paradoxe: d'un côté, on déplore une pénurie de médecins — deux millions de personnes n'ont pas de médecin de famille, les corridors des urgences regorgent de malades qui attendent d'être examinés et les délais pour être opérés ne cessent de s'allonger; de l'autre, il y a des médecins formés à l'étranger qui ne demandent qu'à travailler. Pourtant, à l'issue d'une course à obstacles à n'en plus finir, ils ne sont même pas assurés de pouvoir mettre le pied dans un hôpital, si l'on en croit la Commission.

Les facultés de médecine s'inscrivent en faux contre ces conclusions. «Il n'est pas dans notre intérêt de laisser des places en résidence inoccupées, dit le Dr Rénald Bergeron, président de la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec. Rappelons que les résidents soignent des patients au quotidien. C'est donc un devoir et une responsabilité des facultés d'assurer leur sécurité.»

Le Dr Charles Bernard, président-directeur général du Collège des médecins, l'organisme qui accorde les diplômes d'équivalence aux candidats, proteste. «Ces gens-là sont qualifiés. Mais nous n'avons pas d'autorité sur les universités, qui relèvent du ministère de l'Éducation. On peut faire pression sur elles, on peut leur répéter que les candidats qu'on a accrédités sont corrects. Toutefois, c'est leur juridiction et nous ne pouvons nous interposer.»

Deux poids, deux mesures

Sur quelles bases les médecins étrangers sont-ils écartés? Selon la Commission, les facultés leur reprochent de ne pas avoir pratiqué la médecine depuis très longtemps (en moyenne quatre ans). Or ce critère, qui s'applique à tous les diplômés, ne pénalise que les candidats venus d'ailleurs. «On ne tient pas compte du long processus d'immigration», déplore Gaëtan Cousineau, président de la Commission. Apparemment, leur piètre connaissance de la pratique médicale au Québec joue également contre eux.

De plus, la Commission a relevé des différences flagrantes entre les questions posées aux uns et aux autres par les évaluateurs lors des entrevues. Certaines traduisaient une perception négative à l'endroit du médecin étranger. Peut-on y voir du racisme? «Tout à fait, dit le président. Dès que vous utilisez des standards différents, vous vous exposez à une discrimination systémique.»

Le coût de cette discrimination est élevé. Comme le souligne le Dr Comlan Amouzou, porte-parole de la Coalition des associations de médecins diplômés à l'étranger, «on ne peut pas se permettre d'écartier des professionnels, surtout pas en temps de pénurie et alors que des patients meurent dans les urgences faute de médecins». C'est d'autant plus inacceptable que la politique d'immigration sélective du Québec leur fait miroiter une place au soleil.

Selon la Commission, les universités doivent impérativement cesser d'avoir deux poids, deux mesures, de manière à leur assurer un accès réel à la résidence. Elle presse aussi le ministère d'exiger des universités qu'elles pourvoient les postes vacants. Enfin, elle somme le Collège de voir à ce que ses équivalences soient pleinement reconnues. «Ce qui me frappe, dit Gaëtan Cousineau, c'est le peu d'importance accordé par les facultés à l'examen du Collège.»

Cette enquête, la première au Canada, pourrait avoir des répercussions importantes pour les autres professions réglementées, comme le souligne Fo Niemi, directeur exécutif du Centre de recherche-action sur les relations raciales. Elle ouvre la porte à des poursuites judiciaires, puisqu'elle démontre que, même si cette discrimination n'est pas intentionnelle, les normes et les critères de sélection retenus ont des effets d'exclusion pour les médecins formés à l'étranger. «Je crois que c'est un pas révolutionnaire dans le domaine des droits de la personne au Québec», dit-il.

Tout n'est pas réglé pour autant. Zara Bouchoureb peut en témoigner. Formée en Algérie, la médecin, qui a dû s'y prendre à deux fois avant d'obtenir une place en résidence, a rapidement déchanté. «À l'hôpital, à compétence égale, le médecin étranger passe toujours en second, dit-elle. Notre expérience joue contre nous. Il faut s'effacer jusqu'à en perdre tous nos moyens.» Et si c'était à recommencer? «Je ne le referais pas. C'est trop compliqué, trop long, trop décourageant.»



Née en 1944, Micheline Lachance a deux passions: l'écriture et l'histoire. Journaliste de profession, elle a signé la biographie du frère André et celle du cardinal Paul-Émile Léger avant de se lancer dans la voie romanesque. Dernier ouvrage paru: Rosalie Jetté et les filles-mères au XIX^e siècle (Leméac).

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390